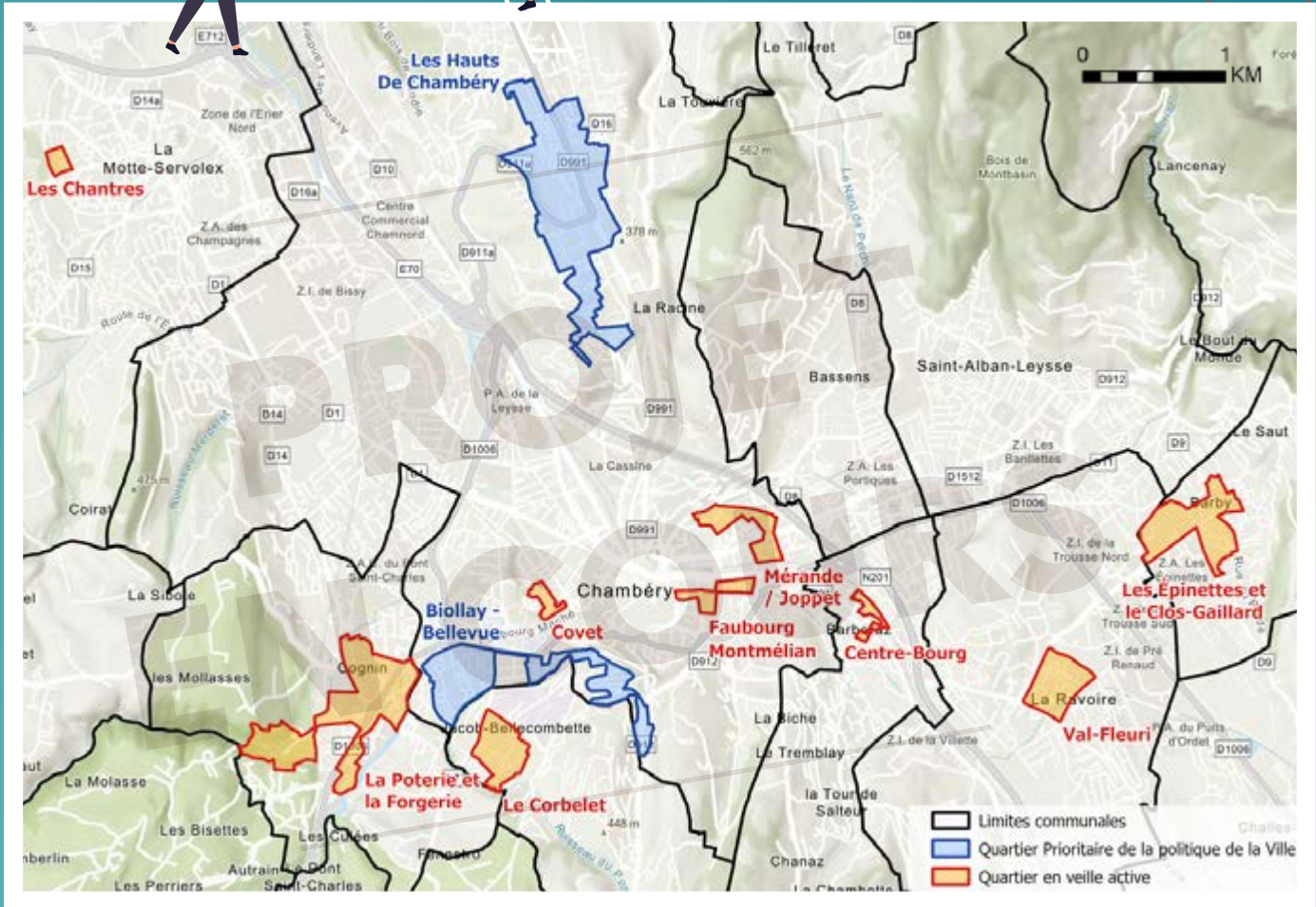




ENGAGEMENTS
quartiers2030



La nouvelle géographie DE LA POLITIQUE DE LA VILLE de Grand Chambéry



Critères	Méthode retenue par l'Etat pour la révision des "quartiers prioritaires"	Méthode retenue par l'Agglomération pour la révision des "quartiers en veille active"
Nombre total d'habitants constant	Nombre constant d'habitants à l'échelle départementale (environ 9 700 habitants)	Nombre constant d'habitants à l'échelle de l'Agglomération – QPV et QVA confondus (environ 20 500 habitants)
Seuil minimum d'habitants	1 000 habitants minimum par quartier (en continuité géographique)	500 habitants minimum par quartier (en continuité géographique)
Part des ménages sous le seuil de pauvreté	Moyenne des revenus inférieure à 13 400 € par unité de consommation (60 % du revenu médian du territoire) soit entre 35 et 45% des habitants sous ce seuil	Un minima de 15% des ménages sous ce seuil de 13 400 € par unité de consommation (60 % du revenu médian du territoire)

ÉDITORIAL

DU PRÉFET DE LA SAVOIE



“

Le contrat de ville 2024-2030 de l'agglomération chambérienne porte l'ambition d'apporter une réponse encore plus efficace, encore plus en proximité, encore plus opérationnelle pour réduire les inégalités et répondre aux besoins des populations des quartiers dits prioritaires des Hauts de Chambéry et du Biollay-Bellevue. En redessinant et en étendant les périmètres des deux quartiers politique de la ville, ce nouveau contrat de ville répond désormais d'avantage aux réalités et aux enjeux de cohésion du territoire. A Chambéry, aujourd'hui, ce sont 10 200 habitants qui bénéficient des moyens, des compétences, des initiatives portés par la politique de la ville.

Ce contrat de ville définit un horizon partagé pour les territoires prioritaires de Chambéry. Avec les habitants et les partenaires, nous avons souhaité inscrire au premier des rangs des préoccupations les actions en direction de la jeunesse et la parentalité. En effet l'accès à l'éducation et à l'insertion sont des leviers essentiels pour l'amélioration des conditions et des parcours de vie. Mieux accéder à ses droits, améliorer son cadre de vie, évoluer en sécurité dans son quartier sont autant d'aspirations exprimées par les habitants et pour lesquels le contrat de ville va agir à travers une feuille de route claire, pragmatique et dotée de moyens.

Ce document fixe des priorités mais aussi des méthodes pour répondre aux défis importants que connaissent les quartiers. En évaluant de manière régulière et précise l'impact des actions, en facilitant et pérennisant l'accès aux crédits pour les acteurs associatifs, en portant l'ambition constante d'« aller vers » et de faire participer les habitants, nous posons les fondements d'une politique publique qui réussit ses objectifs et sera capable de se réajuster.

Ce contrat de ville est le produit d'une ambition collective et partagée. Son processus d'élaboration s'est appuyé sur une multitude d'acteurs engagés au quotidien pour les quartiers : les habitants d'abord qui ont été mobilisés tout au long de l'écriture, les associations qui ont pu s'investir à toutes les phases de construction, les services et institutions signataires bien sûr qui ont matérialisé leur participation par des engagements réciproques. Mais ce document est surtout le témoin d'une forte synergie entre les collectivités de Chambéry, de Grand Chambéry et les services de l'Etat. Cette coopération est essentielle pour l'avenir de nos quartiers.

Je remercie chacun d'entre vous pour son investissement et sais pouvoir compter sur votre engagement pour traduire nos intentions en changements concrets pour les habitants au cours du nouveau contrat de ville 2024-2030.

”

François Ravier
Préfet de la Savoie

ÉDITORIAL

DU VICE-PRÉSIDENT DE GRAND CHAMBÉRY



Ce nouveau contrat de ville – engagements Quartiers 2030 – est le fruit d'un partenariat abouti entre Grand Chambéry, chef de file de la politique de la Ville, l'Etat et l'ensemble des partenaires, qu'il s'agisse des communes concernées, des habitants, des institutions et des associations.



Cette contractualisation renouvelée constitue ainsi la matérialisation d'une ambition collective forte et assumée, celle d'agir pour les habitants en réduisant les inégalités, par la mobilisation continue des politiques publiques et des ressources, tant spécifiques que de droit commun. Afin d'être à la hauteur des enjeux du moment, nous avons aussi voulu innover ensemble, en territorialisant l'action au regard des particularités et des identités des quartiers, mais aussi en adaptant davantage nos pratiques à l'aller-vers, ceci afin d'apporter des solutions au plus près des besoins des habitants, notamment ceux qui, dans nos quartiers, sont les plus éloignés des services publics.

Ces priorités que nous nous sommes fixées collectivement au moment de l'élaboration du contrat constituent aujourd'hui notre cap vers 2030. Dans cette optique, une attention particulière est apportée à la jeunesse des quartiers, tant dans l'accompagnement que le suivi des parcours éducatifs, d'insertion et d'autonomie. Dans le prolongement, nous avons voulu accorder une place prépondérante au soutien et à l'accompagnement à la parentalité dans l'éducation de leurs enfants, ainsi qu'à la prévention de la délinquance et la promotion de l'égalité et des valeurs de la République.

Par ailleurs et en cohérence avec les priorités définies par l'Etat, nous souhaitons que nos quartiers soient confortés dans leur image d'ambassadeurs du vivre-ensemble et puissent bénéficier des conditions optimales permettant d'attendre le plein emploi, dans un cadre de vie apaisé et reverdi où la transition écologique est pleinement intégrée aux futurs projets de renouvellement urbain.

A l'instar de ce qui est engagé dans ce contrat pour les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) des Hauts de Chambéry et du Biollay-Bellevue, Grand Chambéry a souhaité décliner cette volonté nationale engagements quartiers 2030 dans une véritable politique intercommunale à destination de ses quartiers en veille active (QVA). Ce second échelon de l'intervention intercommunale doit permettre de venir en aide, avec les communes, à certains territoires qui concentrent des difficultés sans atteindre les seuils des quartiers prioritaires. En continuant de soutenir ces quartiers, Grand Chambéry réaffirme ainsi sa détermination à prévenir d'éventuelles dégradations des situations de pauvreté et à éviter que ces quartiers glissent, à terme, dans la géographie prioritaire.

Tels sont les défis qui nous réunissent, institutions, partenaires publics ou privés et associations, au service des habitants jusqu'à 2030 !



Franck Morat

*Vice-président à la politique de la ville,
à l'emploi/insertion et au renouvellement urbain*

ÉDITORIAL

DU MAIRE

DE CHAMBÉRY

“

Elis es nos dolupicia dundusda natem volopro di
ius rae porporum autem id et et ut dicipsa ndipsap
ienduci llessed igendun diorum et offici berumqu
issimpor arum inullupta volorest, ut labo. Moles core
non cum eum et eum senisi aut volest, ape laccum ullor
adic te am quatiun torersped entiist landi valoris sequist
que omnis sundiae. Bor aris dolla perum fuga. Itatur aute volupta
que sincta voluptione cuptas ma consequ osandus dolorem ea
ipsa qui quae lacium valor asi audant dolorupta voluptinto officiet
voluptatem exceres sequian dernatu repenam, suntis invel iliquae
il imilit eos aut harunt, sitaectur? Quistotasi ut est est, quiat iunte
cusa velic tem quasim vernam fugit fugia volupti nonsedicabor am
hillupisque sit ellorerem. Ut dolum es maio blab incia quisquata is
corum qui ut minciusciis volest, occum fugit, sant idi suntis nonsequis
ulpa audae omnim niendipitat quias est aborenet excepero qui valor
sum sandaer ferrum fugit el estioreius essint.

Ota quam, ommodia dolorupta autatur? Lessum quam quis ra
consequ doluptat aut es pereprovitio eatum quatatur susamet
andita de num utem enienis exeratus aut rerum nitat.

Ant ut eaqui aut dolupta epratus ipsa con earit, teniam, ut occus
es comnienia nus dollupt aspelen dandant alique illatemo que lam,
ut laborrunto vel maion pra incto mod et dolorernam estotatis nes
autempo rioruptur? Qui nos nis dolore, iur, oditatur? Qui to et aut
eic totaten itatur modigen magnimodi tetum rem dis as et omnimet,
test, quis estrum fugiate nihicidit, officiae sit omnis elique volupta
quatur?

Loris el imusam, aces molenes sitiatiem quaeperum fugitatur aspist,
nobis et quia aut evelique voluptae in res dolupta etur adicia sae.
Hil inveliquam nonsenis dolupta sita dolor mod quiam, tes autenisissit
quosand elecerc Ant ut eaqui aut dolupta epratus ipsa con earit,
teniam, ut occus es comnienia nus dollupt aspelen dandant alique
illatemo que lam, ut laborrunto vel maion pra incto mod et dolorernam
estotatis nes autempo rioruptur? Qui nos nis dolore, iur, oditatur? Qui
to et aut eic totaten itatur modigen magnimodi tetum rem dis as et
omnimet, test, quis estrum fugiate nihicidit, officiae sit omnis elique
volupta quatur?

Loris el imusam, aces molenes sitiatiem quaeperum fugitatur aspist,
nobis et quia aut evelique voluptae in res dolupta etur adicia sae.
Hil inveliquam nonsenis dolupta sita dolor mod quiam, tes autenisissit
quosand elecerc

”

????????????
Maire de Chambéry

SOMMAIRE



■ INTRODUCTION POLITIQUE

■ INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE

■ PORTRAITS DE TERRITOIRE

Indicateurs clés et cartographie des Quartiers Prioritaires de la Ville

■ PORTRAITS DE TERRITOIRE

Indicateurs clés et cartographie des Quartiers en Veille Active

■ PRIORITÉS DU CONTRAT DE VILLE

- Accompagner les jeunes dans leurs parcours éducatifs, d'insertion et d'autonomie
- Aller vers les personnes les plus éloignées des services publics
- Soutenir et accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants
- Promouvoir le vivre ensemble et la citoyenneté
- Prévenir la délinquance
- Permettre l'amélioration du cadre de vie des habitants dans le cadre du déploiement du projet de renouvellement urbain au Biollay
- Inscrire les habitants dans de parcours d'insertion socioprofessionnelle dans les Hauts de Chambéry
- Poursuivre l'amélioration de la qualité de vie dans les Hauts-de-Chambéry

■ FONCTIONNEMENT DU CONTRAT DE VILLE

- Gouvernance et coordination
- La participation citoyenne
- L'évaluation du contrat de ville : objectifs et méthodes
- Financement des actions et des structures par le contrat de ville
- Engagements des partenaires et mobilisation du droit commun
- La communication : en direction des habitants, des acteurs/partenaires, des institutions.

■ ANNEXES

- Fiches engagements de chaque partenaire signataire
- Le tableau des instances de pilotage et de gouvernance, de partenariat
- Le tableau des indicateurs



DÉMARCHE ET MÉTHODE DU CONTRAT DE VILLE ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

Conformément aux ambitions du Comité Interministériel des Villes du 27 octobre 2023, des circulaires du 31 août 2023 et du 4 janvier 2024, le nouveau contrat de ville « **Engagements Quartiers 2030** » de Grand Chambéry repose sur la volonté partagée de ses signataires de promouvoir une politique publique :

- Efficace et pragmatique, avec des effets réels et mesurables pour réduire les inégalités entre les habitants du quartier et ceux de l'agglomération.
- Compréhensible et accessible pour les habitants et les acteurs du territoire.
- Partenariale et participative, mobilisant les acteurs de droit commun, les habitants ainsi que les acteurs associatifs et institutionnels œuvrant dans les quartiers.

Ce nouveau contrat de ville repose en outre sur une géographie prioritaire actualisée intégrant le quartier du Piochet au périmètre initial du Quartier Politique de la Ville (QPV) des Hauts-de-Chambéry et un élargissement du périmètre au centre du quartier du Biollay-Bellevue.

Ce nouveau tracé concerne

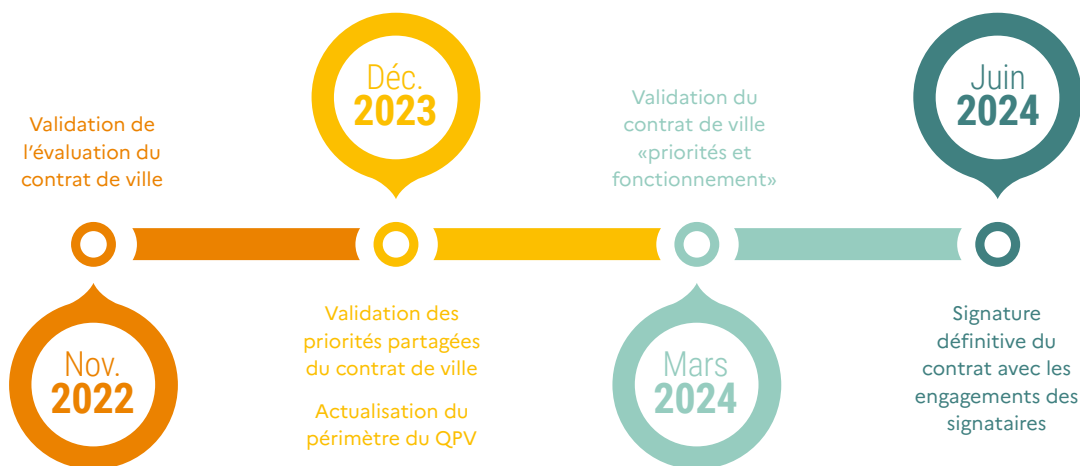
10 400 habitants

dont le taux de pauvreté
est compris

entre **35** et **45 %**

CADRE MÉTHODOLOGIQUE

L'écriture du contrat de ville « **Engagements Quartiers 2030** » a reposé sur un processus à l'œuvre depuis 2022 et rythmé par 4 comités de pilotage de validation :



.../...



Afin de bâtir une feuille de route en phase avec les évolutions du territoire, la méthode retenue pour l'écriture du contrat repose sur le croisement de données quantitatives et qualitatives avec notamment :

■ **Les enseignements de l'évaluation du précédent contrat de ville 2015-2023** qui a permis la formulation de préconisations en termes d'objectifs et d'actions mais aussi d'organisation et de fonctionnement.

La démarche d'évaluation retenue s'est articulée autour de 3 volants répondant aux objectifs fixés par la circulaire du 14 décembre 2021 :

- Le fonctionnement du contrat de ville : gouvernance, partenariat, participation des habitants (pilote par l'Etat) ;
- Le bilan panoramique : approche territoriale, thématique et financière (pilote par Grand Chambéry) ;
- Des focus ont été réalisés sur deux thématiques, choisies de manière conjointe par la Ville de Chambéry, Grand Chambéry et la Préfecture en fonction des besoins identifiés : la jeunesse et l'accès aux droits.

■ **Les évolutions démographiques, économiques, sociales et environnementales** à travers l'analyse d'indicateurs et de données.

■ **Les retours d'expérience et enjeux identifiés par les habitants.**

La mobilisation des habitants pour l'écriture s'est appuyée sur une démarche d'aller vers construite autour de différents événements :

- Ateliers de recueil de la parole dans le cadre des fêtes de quartier en juillet et septembre 2023, 139 habitants rencontrés.
- Des questionnaires en direction des publics : la plateforme numérique nationale diffusée dans les structures et par les acteurs du quartier.
- La participation d'une dizaine d'habitants, mobilisée dans le cadre du conseil citoyen à tous les temps forts du processus d'évaluation et d'élaboration.



■ **Les avis et besoins exprimés par les acteurs de terrain et les représentants techniques des institutions signataires.**

Les partenaires et acteurs du quartier (associations, services...) ont participé à l'élaboration du contrat de ville à travers une demi-journée de concertation organisée le 26 septembre 2023 et ayant réuni 29 institutions, 43 associations et des représentants des habitants, soit plus de 120 personnes. Ce moment de partage et d'échanges a permis aux participants d'amender et d'approfondir les objectifs mais aussi de les prioriser et les opérationnaliser.

■ **Les contributions et engagements au titre du droit commun.**

Les partenaires signataires ont été mobilisés à différents niveaux durant l'ensemble du processus :

- Présence des techniciens à la demi-journée de concertation
- Temps réguliers de présentation, d'échanges et de validation collective en comité stratégique avec les partenaires signataires (15/09/2023 sur la méthode, le calendrier et le contenu, 1^{er}/12/2023 sur les priorités)
- Rencontres individuelles entre février et avril 2024 pour affiner la nature des engagements réciproques.





FOCUS SUR LES QUARTIERS EN VEILLE ACTIVE

Dans la circulaire relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 du 31 août 2023, l'Etat affiche davantage de souplesse pour intervenir dans des « poches de pauvreté ».

La circulaire rappelle que les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) constituent depuis 2014 la géographie d'intervention majeure de la politique de la ville. Comme tout zonage, celui de la politique de la ville n'est pas exempt d'effets de seuil.

Les épisodes en juin 2024 de violence urbaine ont illustré des difficultés socioéconomiques existantes dans certaines zones ne répondant pas strictement aux critères de la géographie prioritaire mais en présentant certaines caractéristiques. Ces territoires identifiés comme vulnérables peuvent correspondre à des quartiers qui ont relevé auparavant de la géographie prioritaire, passés en veille active, mais également être identifiés comme des territoires en situation de décrochage.

En continuant de soutenir des quartiers en veille active, Grand Chambéry réaffirme sa volonté de prévenir d'éventuelles dégradations des situations de pauvreté et d'éviter que ces quartiers basculent, à terme, dans la géographie prioritaire. Ce second échelon de l'intervention intercommunale doit permettre de venir en aide à certains quartiers qui concentrent des difficultés sans atteindre les seuils des QPV.

C'est dans ce cadre et dans la volonté réaffirmée de Grand Chambéry qu'une nouvelle géographie des QVA a été élaborée en lien étroit avec les communes concernées afin de :

- De s'assurer que la politique de la ville soit toujours dirigée vers les territoires qui le nécessitent ;
- D'éviter la « dilution » des moyens humains et financiers ;
- De permettre l'entrée éventuelle de nouveaux quartiers dont la situation se serait dégradée.



.../...



Concernant les communes ayant des quartiers en veille active, le travail de concertation a été ainsi planifié :

- La nouvelle géographie en veille active a été validée par les communes dans le courant du 1er trimestre 2024 ;
- Le recueil des besoins réalisé au début de l'année 2024 ;
- Un temps de travail pour présenter le contenu et valider la partie dédiée aux QVA organisé en avril avec les référents techniques et en mai avec les maires et élus concernés.

Les priorités des QVA sont celles des QPV et s'articulent autour de principes d'actions identifiés dans les QPV tels que l'aller vers, la participation des habitants, la promotion de l'égalité et des valeurs de la République, la prévention de la délinquance et la lutte contre le repli sur soi.

Enfin, les modalités de gouvernance et d'évaluation sont déclinées à partir de celles définies pour la partie QPV, et structurées autour d'instances collégiales et décisionnelles associant les différents partenaires du contrat.

L'accompagnement de Grand Chambéry pour les QVA s'élabore autour de :

- Un soutien technique en lien avec les autres compétences de l'agglomération : accompagnement des communes en ingénierie en fonction des besoins (soutien à l'animation territoriale, déploiement du volet numérique, insertion des jeunes, ateliers sociolinguistiques, formations...);
- Un appel à projets en fonctionnement ;
- Des fonds de concours au profit du renforcement des équipements et de l'aménagement des espaces publics de proximité (plafond de 75k€ par QVA pour la période 2023/2027) ;
- Des dispositifs co-financés par Grand Chambéry au bénéfice des habitants des communes (médiation nocturne, insertion socioprofessionnelle, accompagnement à l'autonomie numérique...)
- Une communication régulière aux communes sur les actions et les partenaires ressources.



PORTRAITS de territoire

Indicateurs clés et cartographie
DES QUARTIERS PRIORITAIRES
de la politique de la Ville

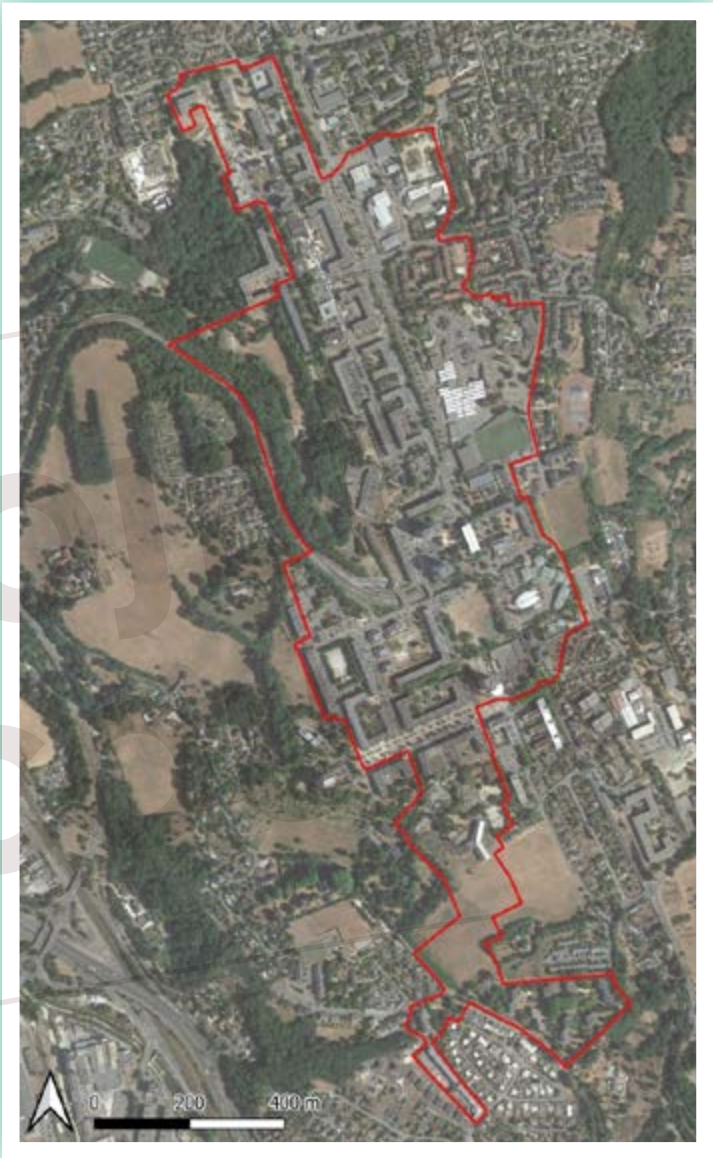
*NB : les données disponibles sont calées sur celles de l'ancien périmètre QPV,
car les données pour les nouveaux périmètres ne sont pas encore disponibles à ce jour.*

quartiers2030



LES HAUTS-DE-CHAMBÉRY

- Un PRU d'envergure qui a permis d'améliorer la qualité de vie, l'attractivité et la mixité dans le quartier.
- Des atouts du quartier mis en avant par les habitants : multi-culturalité, diversité de la population, tissu associatif dense, situation géographique et solidarité entre habitants.
- Un quartier qui accueille des équipements et des services rayonnant à l'échelle de l'agglomération : collège, lycée, salle de spectacle, cinéma, parc d'activités, gendarmerie, bibliothèque, services de l'Etat et du Conseil départemental...
- Un quartier fortement impacté par la fermeture consécutive de 3 structures d'animation de la vie sociale avec de fortes conséquences sur la vie des habitants et sur leur confiance vis-à-vis des institutions, notamment les jeunes dont une partie n'a jamais eu accès à des offres d'animation.
- Constitution de collectifs d'habitants et de nombreuses initiatives de petites associations.
- Un bailleur très impliqué dans les projets participatifs et de redynamisation commerciale.
- Montée de la délinquance, notamment des mineurs et de l'économie des stupéfiants.
- Augmentation des troubles de voisinage liée entre autres à des problématiques de santé mentale.
- Difficultés accrues d'accès aux droits pour les publics les plus éloignés du numérique.



PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER :



6 465

habitants

Hauts de Chambéry



138 240

habitants

Grand Chambéry

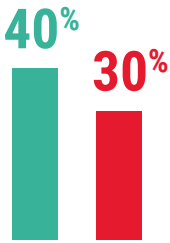
Données Hauts de Chambéry

Sources : données INSEE RP 2019 et 2020 pour Grand Chambéry (sauf nombre habitant données 2018 pour QPV) / FILOSoFi-DGFIP 2020 et CAF73 au 31.12.2021

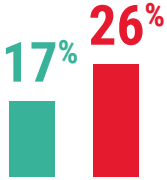


Données Grand Chambéry

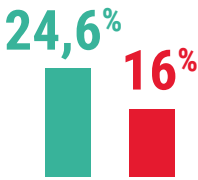
Indice de jeunesse
(population -20 ans/
pop plus de 60 ans)



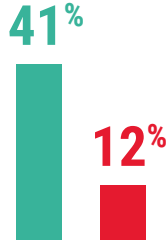
Part des moins de 25 ans



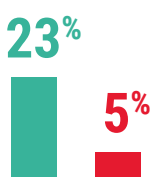
Part des plus de 60 ans



Familles monoparentales



Taux de pauvreté (au seuil de 60%)



Part de l'ensemble des prestations sociales dans le revenu disponible

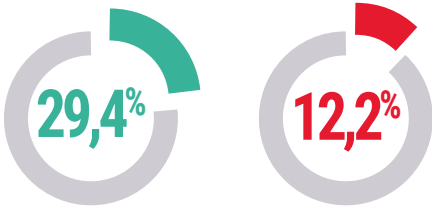
14 650 € vs 23 590 €

Médiane du revenu disponible par unité de consommation (UC)

LES JEUNES ET LES PARCOURS ÉDUCATIFS :

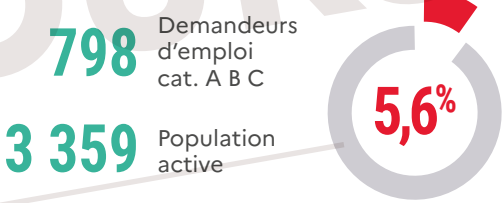


Elèves en collège provenant de CSP défavorisées



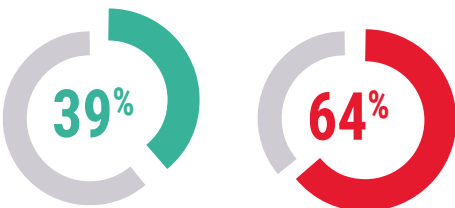
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi

L'EMPLOI ET L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE :



Population active

Taux de chômage



Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans

Sources : Données Ministère de l'Education Nationale années scolaires 2019/2020 et 2020/2021 et INSEE RP 2019 pour QPV et 2020 pour Grand Chambéry

Sources : France Travail 4^{ème} trimestre 2023, Pôle emploi 31.12.2021 et INSEE Sirène 31.12.2020

CONDITIONS DE VIE ET LOGEMENT :

Part de logements
locatifs sociaux parmi les
résidences principales



Source : RPLS/Fidéli 2021

BIOLLAY / BELLEVUE



BIOLLAY

- Quartier composé majoritairement de logements de petite taille, vieillissants, sans réhabilitation significative depuis de nombreuses années.
- Quartier situé dans la continuité urbaine du centre-ville, avec plusieurs secteurs distincts et enclavés : la Favorite, le Petit Biollay, Bellevue.
- Manque de locaux associatifs, besoin de restructuration des équipements publics.
- Quartier avec une forte paupérisation.
- Enjeu autour de la participation des habitants et de leur implication dans la vie de quartier.
- Concentration importante de personnes isolées avec des problématiques prégnantes en matière de santé, de handicap, de vieillissement et de santé mentale.
- Sentiment de relégation exprimé par les habitants qui déplorent le manque de transport et d'équipements de qualité dans le quartier.

BELLEVUE

- Quartier enclavé avec une topographie en pente qui ne facilite pas les cheminements piétonniers, les déplacements et les rencontres, malgré sa proximité avec le centre-ville.
- Des indicateurs socioéconomiques avant le programme de rénovation urbaine initié en 2019 qui démontraient une situation de précarité et d'isolement des habitants. Besoin d'actualiser le diagnostic social suite aux opérations réalisées dans les bâtiments où vivaient les personnes les plus en difficulté.
- La mixité sociale est plus prégnante que dans d'autres quartiers politique de la ville, phénomène qui peut être expliqué par la présence de pavillons attractifs et par le projet de renouvellement urbain récent.
- Peu d'associations et de services publics présents dans le quartier pour initier et porter des projets de développement.
- Existence d'un collectif d'habitants investis.

PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER :



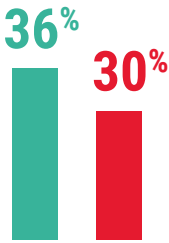
Données Biollay-Bellevue

Données Grand Chambéry

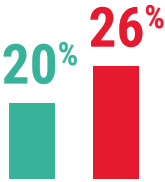
Sources : données INSEE RP 2019 (sauf nombre habitant données 2018) / FILOSoFi-DGFIP 2020 et CAF73 au 31.12.2021



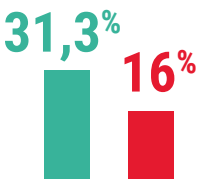
Indice de jeunesse
(population -20 ans/
pop plus de 60 ans)



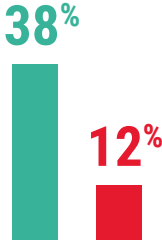
Part des moins
de 25 ans



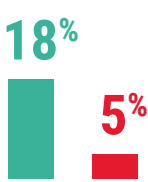
Part des plus
de 60 ans



Familles
monoparentales



Taux de pauvreté
(au seuil de 60%)



Part de l'ensemble
des prestations
sociales dans le
revenu disponible

15 380 €

23 590 €

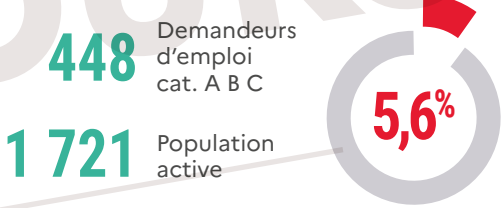
Médiane du revenu disponible par unité de consommation (UC)

LES JEUNES ET LES PARCOURS ÉDUCATIFS :

L'EMPLOI ET L'INSERTION
SOCIOPROFESSIONNELLE :



Elèves en collège provenant de CSP défavorisées



Demandeurs
d'emploi
cat. A B C

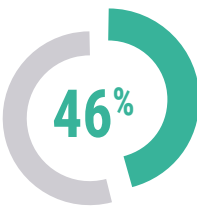
Population
active



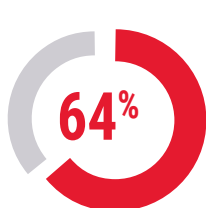
Taux de chômage



Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi



Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans



Sources : Données Ministère de l'Education Nationale années scolaires 2019/2020 et 2020/2021 et INSEE RP 2019

Sources : France Travail 4^{ème} trimestre 2023, Pôle emploi 31.12.2021 et INSEE Sirène 31.12.2020

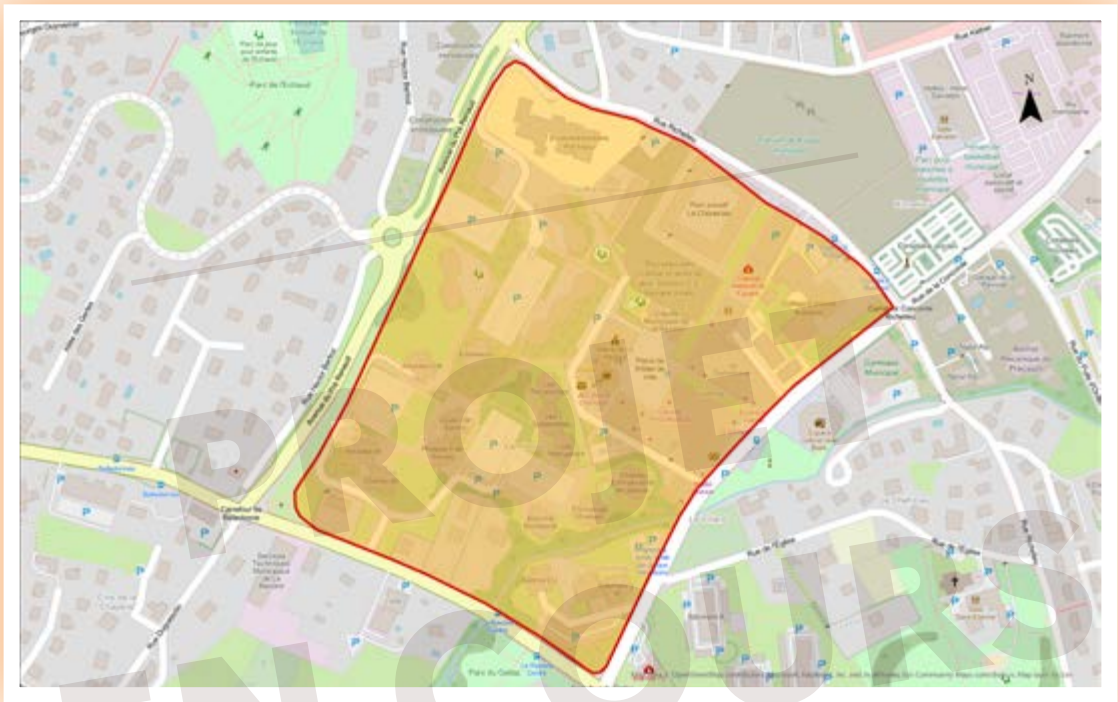
CONDITIONS DE VIE ET LOGEMENT :

Part de logements
locatifs sociaux parmi
les résidences principales



Source : RPLS/Fidéli 2021

VAL FLEURI LA RAVOIRE



“

Nam quis nulla. Integer malesuada. In in enim a arcu imperdiet malesuada. Sed vel lectus. Donec odio urna, tempus molestie, porttitor ut, iaculis quis, sem. Phasellus rhoncus. Aenean id metus id velit ullamcorper pulvinar. Vestibulum fermentum tortor id mi. Pellentesque ipsum. Nulla non arcu lacinia neque faucibus fringilla. Nulla non lectus sed nisl molestie malesuada. Proin in tellus sit amet nibh dignissim sagittis. Vivamus luctus egestas leo. Maecenas sollicitudin. Nullam rhoncus aliquam metus. Etiam egestas wisi a erat.

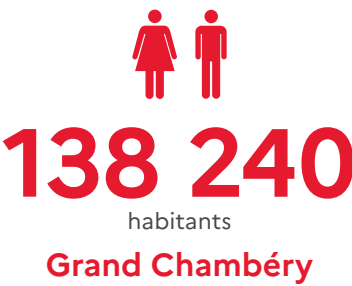
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nullam feugiat, turpis at pulvinar vulputate, erat libero tristique tellus, nec bibendum odio risus sit amet ante. Aliquam erat volutpat. Nunc auctor. Mauris pretium quam et urna. Fusce nibh. Duis risus. Curabitur sagittis hendrerit ante. Aliquam erat volutpat. Vestibulum erat nulla, ullamcorper nec, rutrum non, nonummy ac, erat. Duis condimentum augue id magna semper rutrum. Nullam justo enim, consectetur

”

Nom prénom
Maire de la Ravoire



PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER :



Sources : estimations effectuées d'après données INSEE carroyage 2019 en croisant avec les données du fichier MAJIC 2020 et INSEE RP 2020 pour Grand Chambéry



Nombre de personnes par ménage



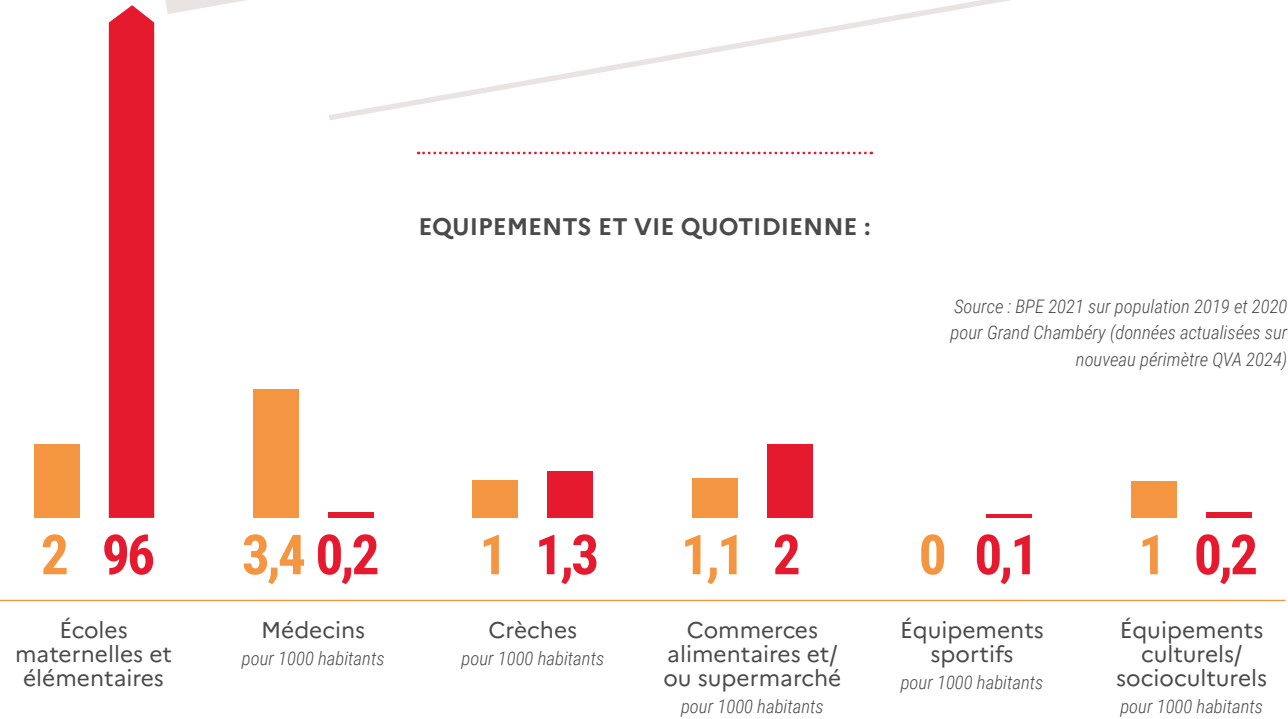
Familles monoparentales



Taux de pauvreté (au seuil de 60%)

EQUIPEMENTS ET VIE QUOTIDIENNE :

Source : BPE 2021 sur population 2019 et 2020 pour Grand Chambéry (données actualisées sur nouveau périmètre QVA 2024)



NB : Les données sur les QVA étant inexistantes, la méthode réalisée ici a été d'agrégier les données issues du carroyage de l'INSEE en pondérant par rapport au nombre de logement issus des données MAJIC 2020 (certains redressements ont été effectués à la main pour ajuster la donnée lorsque la localisation MAJIC était imprécise).



RESSOURCES DU TERRITOIRE



De nombreux services de proximité : services de la Mairie de la Ravoire, commerces alimentaires, services de santé, services de la petite enfance, école élémentaire et collège, SI Jeunesse, espace culturel Jean Blanc et médiathèque, gymnase, services de La poste, auto-école, banques, tabac, coiffeur.

La mobilité n'est donc pas un frein sur le quartier car tout est accessible à pied. En parallèle, le stationnement est facilité par le parking gratuit du SILO.

Le quartier propose également de la verdure et des aires de jeux pour les enfants.

La proximité de la place de la Mairie permet la participation de l'ensemble du quartier aux actions et animations proposées : carnaval, festivités de fin d'année, fête de la rentrée, festival KM zéro.



AXES DE TRAVAIL



Manque de mixité dans certaines montées :

Concernant le parc locatif, les logements sociaux du Pré hibou sont les moins chers de la Ravoire. La mixité est donc moins présente. Ce phénomène est accentué par les logements en réservation préfectorale qui accueillent un public en grande fragilité avec notamment des habitants qui présentent des troubles psychologiques voir psychiatriques et des dépendances.

Incivilités et dégradations qui perdurent :

De nombreuses demandes de mutation sont faites pour quitter le Pré Hibou à cause : des incivilités récurrentes, des nuisances sonores, de l'insécurité (voitures brûlées, garages squattés, feu de déchets).

Des dégradations de biens publics ou privés sont aussi repérées : des feux de poubelles, des graffitis, des dégradations de véhicules, des dégradations des portes des immeubles.

Les rassemblements se poursuivent dans les garages du Pré Hibou notamment, parfois jusqu'à 20-30 jeunes de la Ravoire et d'autres communes de l'agglomération (Chambéry, Cognin).

Ces rassemblements créent des effets de groupes peu constructifs et peuvent amener une montée d'incivilité et de dégradation telle que les actes de vandalisme de la Mairie en 2023.

Le dépôt de déchets est une difficulté récurrente sur les espaces extérieurs mais également dans les garages avec des risques d'incendie importants : dépôt de matelas, de canapé.

VAL FLEURI LA RAVOIRE SUITE

Le quartier dispose de **la salle symphonie** qui est occupée majoritairement pour des animations seniors, handicap ou intergénérationnelles mais qui accueillent également le LAEP le mardi matin, des ateliers du RPE et des ateliers partagés « parents-enfants ».

Le quartier accueille également **un espace numérique.**

Le parc immobilier est composé d'un nombre important de constructions neuves et bien isolées en terme énergétique. Les bâtiments anciens du parc public ont majoritairement été rénovés avec un procédé d'isolation par l'extérieur.

La proximité du **Centre social du Département** (à la Sortie de la Commune) est également un appui important.

Parentalité en difficulté :

Les lieux de la petite enfance notent l'importance de travailler la mixité sociale et la maîtrise de langue qui reste parfois un frein. L'ouverture vers l'extérieur est peu existante et doit être favorisée.

Le groupe scolaire du Pré hibou note des difficultés d'apprentissage de la propreté, un langage peu développé pour un nombre important d'enfants, la gestion des écrans ou la non gestion par les parents et l'absence de moments partagés en famille. Les parents semblent démunis pour la plupart pour l'apprentissage des règles et de la frustration.

Le SI jeunesse observe que les familles du quartier sont encore plus en difficulté pour réguler le temps passé par les enfants derrière les écrans. Les échanges au sein de la famille avec les enfants semblent donc restreints, peu de temps de partage, de discussions, d'échanges. Les jeunes filles semblent moins en difficulté (au niveau scolaire), elles font preuve de motivation et s'investissent dans les projets proposés. Cela est plus compliqué avec les groupes de garçons.

Le quartier et en particulier le secteur du Pré hibou restent victime d'un certain « rejet » car il reste connoté comme précaire, peu sûr et peu accueillant. De plus certaines familles restent en communauté et se mélangent peu dans la vie de la cité.

.../...

VAL FLEURI

LA RAVOIRE

SUITE



BESOINS REPÈRES ENJEUX/PRIORITÉS

Concernant la sécurité et la citoyenneté :

- Maintien des patrouilles et des correspondants de nuit

Concernant l'action sociale :

- Poursuite des Ateliers socio linguistique
- Poursuite des Ateliers numériques pour l'accompagnement aux démarches en ligne notamment
- Poursuite des animations seniors pour lutter contre l'isolement et prévenir la dégradation de l'état physique et psychique des seniors
- Poursuite des animations intergénérationnelles pour mixer les populations

Concernant la parentalité et l'éducation :

- Le soutien à la parentalité reste un axe majeur de travail mais les parents doivent pouvoir se mobiliser réellement et se questionner sur leurs participations et les possibles de leurs côtés
- Besoin de stabilité dans les équipes enseignantes et périscolaire. Proposition de dispositif tel que le PRE. Diminution du nombre d'élève par classe. Mise à disposition d'un enseignant supplémentaire pour prendre des groupes d'enfants qui ont des besoins plus spécifiques, assurer du soutien scolaire
- Actions concernant la gestion des écrans et leurs méfaits

Concernant la jeunesse :

- Le local jeune en centre-ville est une réelle nécessité et a été sollicité encore récemment par les mères du quartier. Cependant la création de ce local ne sera pas une réponse suffisante pour résoudre toutes les difficultés car les jeunes seront certainement de passage sur le lieu mais ils vont continuer à se déplacer sur le quartier et utiliser l'espace public notamment extérieur en soirée, le week-end, etc.
- Poursuite des animations de proximité du SI Jeunesse pour créer du lien de confiance et de la prévention
- L'accompagnement scolaire est un besoin repéré et important.

Concernant la gestion et l'occupation de l'espace public :

- Mise en place d'un ramassage des encombrants au sein du secteur du Pré hibou car la déchèterie mobile ne semble pas suffisante pour traiter cette difficulté propre au quartier
- Poursuite des liens privilégiés avec l'OPAC – correspondant social – et importance de la gestion des espaces communs (garages, caves)

Concernant le transport :

- Lignes de bus plus directes pour Chambéry et/ou plus fréquentes

LES CHANTRES

LA MOTTE SERVOLEX



“

Nam quis nulla. Integer malesuada. In in enim a arcu imperdiet malesuada. Sed vel lectus. Donec odio urna, tempus molestie, porttitor ut, iaculis quis, sem. Phasellus rhoncus. Aenean id metus id velit ullamcorper pulvinar. Vestibulum fermentum tortor id mi. Pellentesque ipsum. Nulla non arcu lacinia neque faucibus fringilla. Nulla non lectus sed nisl molestie malesuada. Proin in tellus sit amet nibh dignissim sagittis. Vivamus luctus egestas leo. Maecenas sollicitudin. Nullam rhoncus aliquam metus. Etiam egestas wisi a erat.

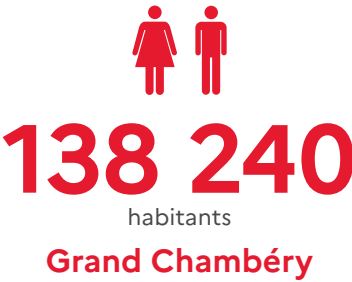
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nullam feugiat, turpis at pulvinar vulputate, erat libero tristique tellus, nec bibendum odio risus sit amet ante. Aliquam erat volutpat. Nunc auctor. Mauris pretium quam et urna. Fusce nibh. Duis risus. Curabitur sagittis hendrerit ante. Aliquam erat volutpat. Vestibulum erat nulla, ullamcorper nec, rutrum non, nonummy ac, erat. Duis condimentum augue id magna semper rutrum. Nullam justo enim, consectetur

”

Nom prénom
Maire de la Motte-Servolex

.../...

PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER :



Sources : estimations effectuées d'après
données INSEE carroyage 2019 en croisant avec
les données du fichier MAJIC 2020 et INSEE RP
2020 pour Grand Chambéry

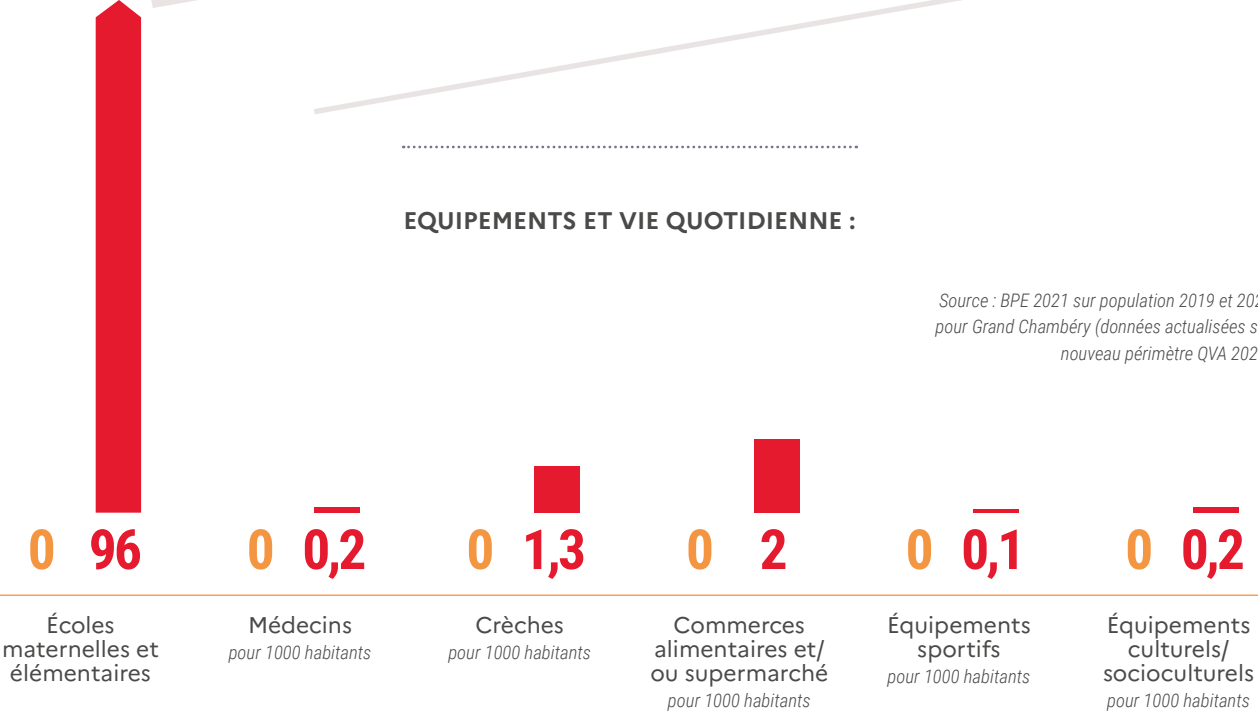


Nombre de personnes par ménage



EQUIPEMENTS ET VIE QUOTIDIENNE :

Source : BPE 2021 sur population 2019 et 2020
pour Grand Chambéry (données actualisées sur
nouveau périmètre QVA 2024)



NB : Les données sur les QVA étant inexistantes, la méthode réalisée ici a été d'agrégier les données issues du carroyage de l'INSEE en pondérant par rapport au nombre de logement issus des données MAJIC 2020 (certains redressements ont été effectués à la main pour ajuster la donnée lorsque la localisation MAJIC était imprécise).

LES CHANTRES

LA MOTTE SERVOLEX

SUITE



RESSOURCES DU TERRITOIRE



- Le quartier des Chantres est de **petite taille et proche du centre ville**.
- Les habitants doivent sortir du quartier pour les activités de la vie courantes (achats, scolarité, sports, loisirs, soins, services divers...). Il n'y a donc **pas de risque d'un « repli sur soi »**, d'un isolement du quartier par rapport à l'extérieur.
- Le quartier est **bien desservi par une ligne de bus** structurante du réseau Synchro (ligne C)
- Présence très fréquente de l'**agent de médiation municipal** (co-financement politique de la ville)
- Le quartier dispose d'un local commun résidentiel, d'une aire de jeux pour enfants et d'un terrain multisports.
- A noter aussi la présence d'un **centre médical d'autodialyse**.



AXES DE TRAVAIL



- Le quartier des Chantres comporte exclusivement des **logements locatifs sociaux** appartenant à l'Opac Savoie (180 logements) => pas de mixité sociale.
- Il y a une dizaine d'années le quartier présentait un **taux de chômage supérieur à la moyenne** observée dans les QPV / QVA de l'agglomération et un revenu fiscal médian par unité de consommation parmi les plus bas des QPV / QVA de l'agglomération.
- Une mise à jour avec des données récentes est souhaitée afin de mieux connaître la situation socio-économique actuelle du quartier.



BESOINS REPÈRES ENJEUX/PRIORITÉS

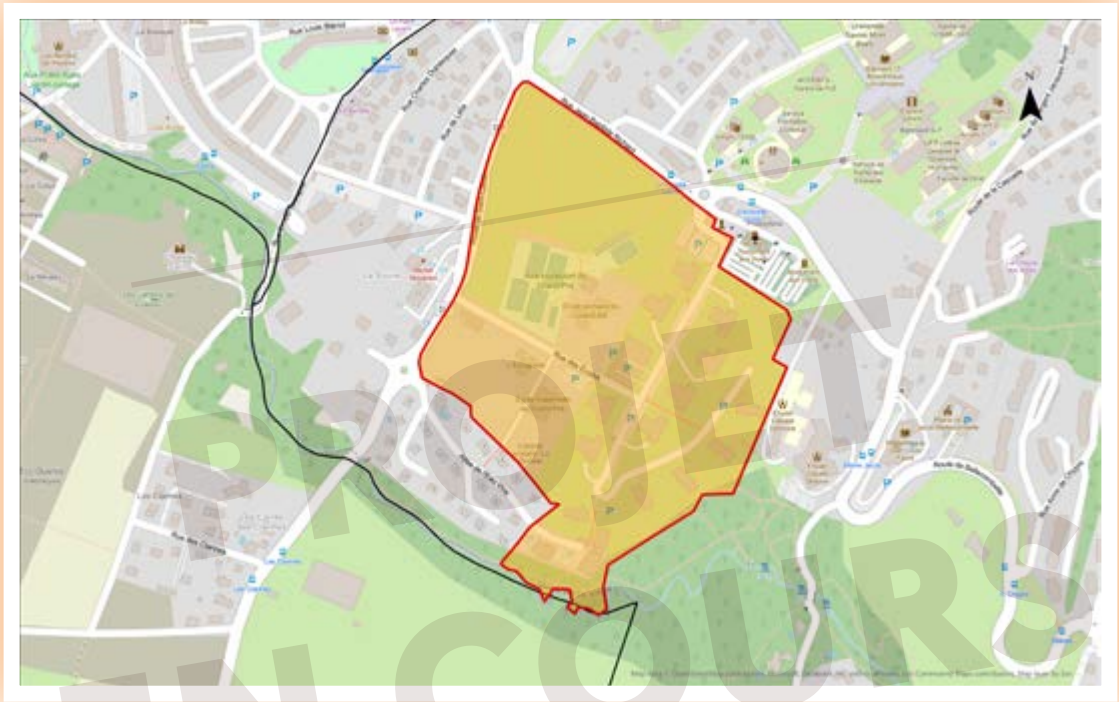


- L'OPAC Savoie porte un **projet de construction** d'une trentaine de nouveaux logements (environ 20 locatifs sociaux et une dizaine en accession sociale) en surélévation sur la dalle de garages existante.
- D'autre part la ville prévoit en 2024 la **réfection du terrain de pétanque** du quartier.
- En 2025 le **skate parc** de la commune, situé à 500 mètres du quartier, sera entièrement rénové. Ce projet bénéficie d'une subvention de Grand Chambéry au titre des crédits de la politique de la ville.

**PHOTO
À VENIR**

LE CORBELET

JACOB-BELLECOMBETTE



“

Nam quis nulla. Integer malesuada. In enim a arcu imperdiet malesuada. Sed vel lectus. Donec odio urna, tempus molestie, porttitor ut, iaculis quis, sem. Phasellus rhoncus. Aenean id metus id velit ullamcorper pulvinar. Vestibulum fermentum tortor id mi. Pellentesque ipsum. Nulla non arcu lacinia neque faucibus fringilla. Nulla non lectus sed nisl molestie malesuada. Proin in tellus sit amet nibh dignissim sagittis. Vivamus luctus egestas leo. Maecenas sollicitudin. Nullam rhoncus aliquam metus. Etiam egestas wisi a erat.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nullam feugiat, turpis at pulvinar vulputate, erat libero tristique tellus, nec bibendum odio risus sit amet ante. Aliquam erat volutpat. Nunc auctor. Mauris pretium quam et urna. Fusce nibh. Duis risus. Curabitur sagittis hendrerit ante. Aliquam erat volutpat. Vestibulum erat nulla, ullamcorper nec, rutrum non, nonummy ac, erat. Duis condimentum augue id magna semper rutrum. Nullam justo enim, consectetur

”

Nom prénom
Maire de Jacob-Bellecombette

.../...

PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER :



Sources : estimations effectuées d'après données INSEE carroyage 2019 en croisant avec les données du fichier MAJIC 2020 et INSEE RP 2020 pour Grand Chambéry



Nombre de personnes par ménage



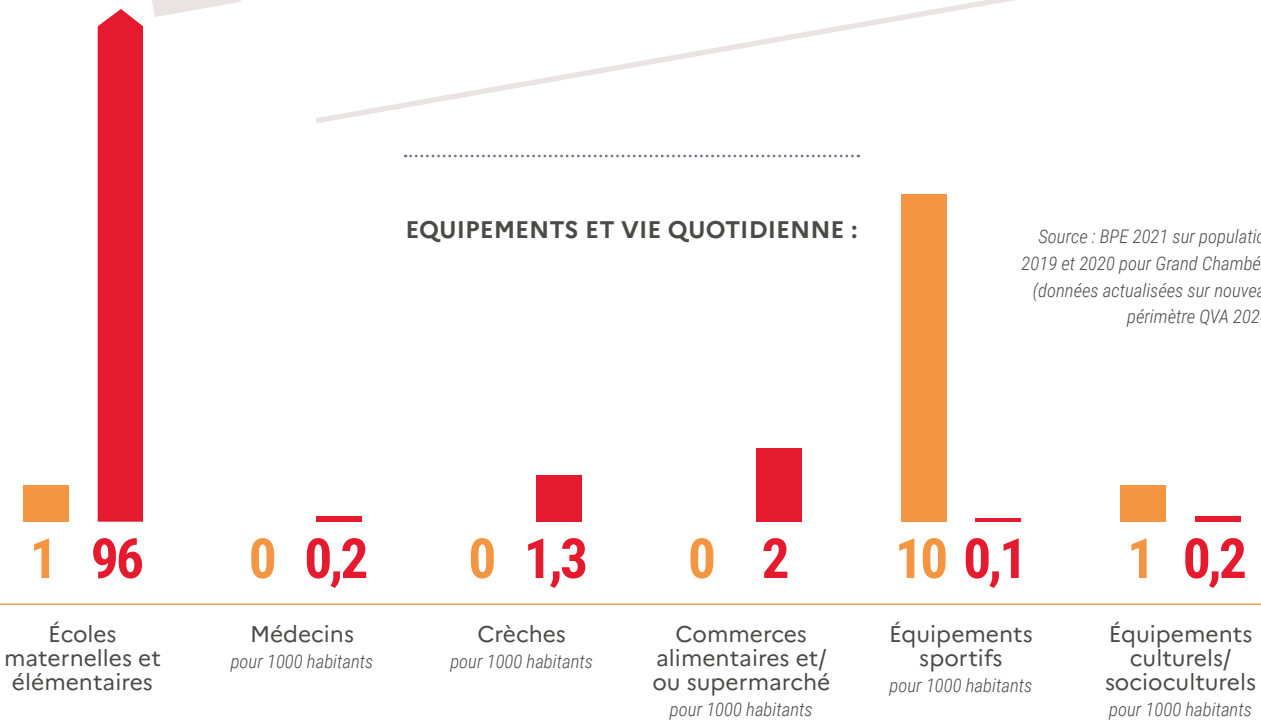
Familles monoparentales



Taux de pauvreté (au seuil de 60%)

EQUIPEMENTS ET VIE QUOTIDIENNE :

Source : BPE 2021 sur population 2019 et 2020 pour Grand Chambéry (données actualisées sur nouveau périmètre QVA 2024)



NB : Les données sur les QVA étant inexistantes, la méthode réalisée ici a été d'agrégier les données issues du carroyage de l'INSEE en pondérant par rapport au nombre de logement issus des données MAJIC 2020 (certains redressements ont été effectués à la main pour ajuster la donnée lorsque la localisation MAJIC était imprécise).

LE CORBELET

JACOB-BELLECOMBETTE

SUITE



RESSOURCES DU TERRITOIRE



- Présence de l'Université Savoie Mont Blanc, juste à côté, qui accueille plus de 5000 étudiants
- Présence du Grand Pré, espace vert préservé, améliorant le cadre de vie avec un citystade, des bodyboomers, des terrains de tennis, un club house...
- Quartier des écoles avec : une maternelle, une élémentaire, un restaurant scolaire fraîchement agrandi pour répondre aux besoins, un accueil de loisirs
- Création de jardins partagés au sein de la résidence du Corbelet : 32 parcelles de terre qui sont travaillées par les locataires de la résidence sous la houlette de la nouvelle association « le jardin du Corbelet »
- Présence hebdomadaire d'une animatrice « aller vers »
- Présence des correspondants de nuit dans le cadre de la médiation sociale
- Présence du café-rencontre
- Passage en leds de l'éclairage public



AXES DE TRAVAIL



- Problèmes de stationnements importants
- Un Local Commun Résidentiel qui mériterait d'être réhabilité car il ne permet pas de jouer son rôle essentiel au cœur de ce quartier
- Réflexion sur les ordures ménagères (incendie, taille non adaptée...)
- Difficultés à mobiliser la population pour s'impliquer dans la vie communale



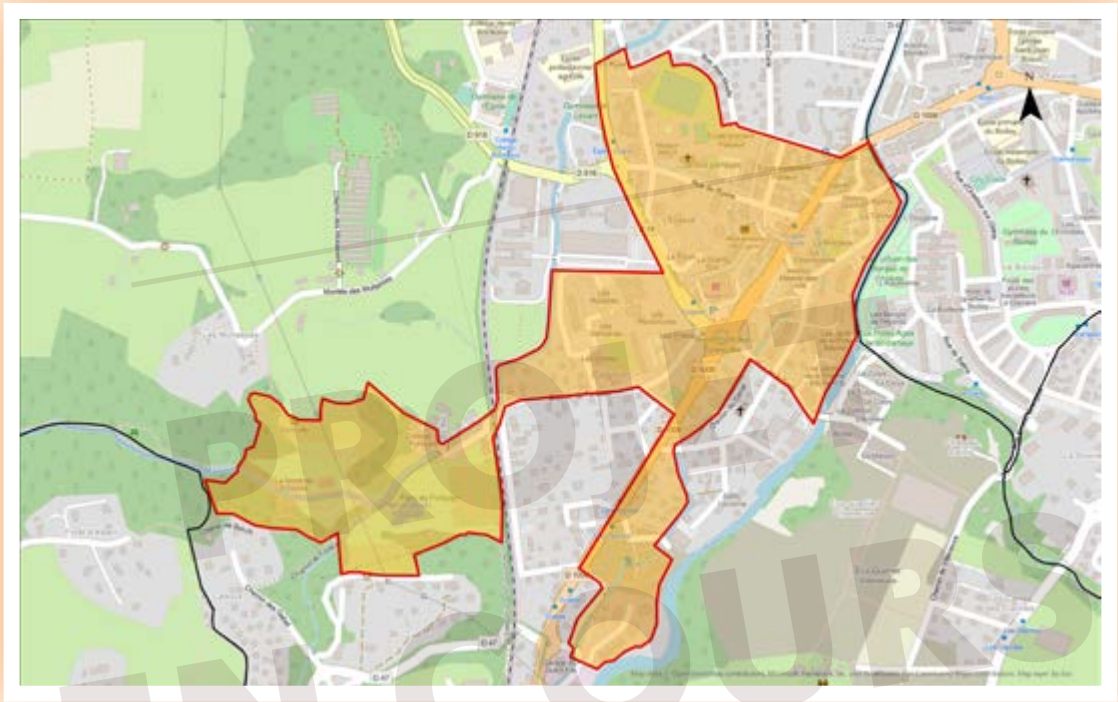
BESOINS REPÈRES ENJEUX/PRIORITÉS



- Poursuivre les efforts de la part des élus pour une meilleure implication au sein de la communauté jacobine
- Poursuivre l'accompagnement scolaire
- Continuer les actions communales avec des tarifs adaptés (restaurant scolaire, accueil de loisirs), tarification au QF
- Améliorer la conteneurisation et les stationnements en lien avec Grand Chambéry et Cristal Habitat dans le cadre de la réhabilitation du Corbelet I

**PHOTO
À VENIR**

LA POTERIE, LA FORGERIE ET L'EPINE COGNIN



“

Nam quis nulla. Integer malesuada. In in enim a arcu imperdiet malesuada. Sed vel lectus. Donec odio urna, tempus molestie, porttitor ut, iaculis quis, sem. Phasellus rhoncus. Aenean id metus id velit ullamcorper pulvinar. Vestibulum fermentum tortor id mi. Pellentesque ipsum. Nulla non arcu lacinia neque faucibus fringilla. Nulla non lectus sed nisl molestie malesuada. Proin in tellus sit amet nibh dignissim sagittis. Vivamus luctus egestas leo. Maecenas sollicitudin. Nullam rhoncus aliquam metus. Etiam egestas wisi a erat.

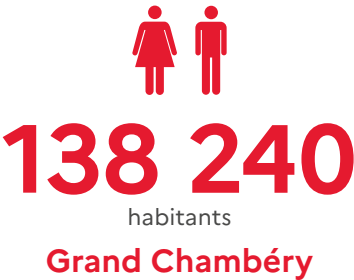
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nullam feugiat, turpis at pulvinar vulputate, erat libero tristique tellus, nec bibendum odio risus sit amet ante. Aliquam erat volutpat. Nunc auctor. Mauris pretium quam et urna. Fusce nibh. Duis risus. Curabitur sagittis hendrerit ante. Aliquam erat volutpat. Vestibulum erat nulla, ullamcorper nec, rutrum non, nonummy ac, erat. Duis condimentum augue id magna semper rutrum. Nullam justo enim, consectetur

”

Nom prénom
Maire de Cognin



PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER :

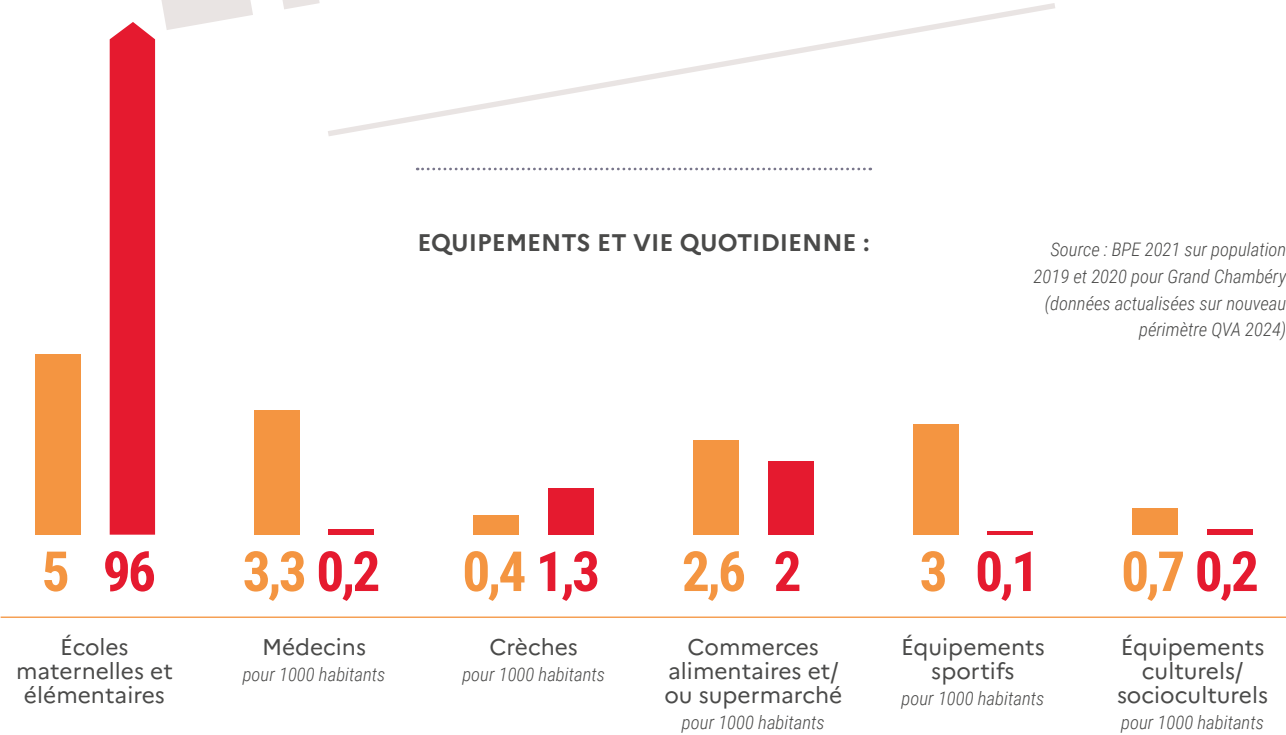


Sources : estimations effectuées d'après données INSEE carroyage 2019 en croisant avec les données du fichier MAJIC 2020 et INSEE RP 2020 pour Grand Chambéry



EQUIPEMENTS ET VIE QUOTIDIENNE :

Source : BPE 2021 sur population 2019 et 2020 pour Grand Chambéry (données actualisées sur nouveau périmètre QVA 2024)



NB : Les données sur les QVA étant inexistantes, la méthode réalisée ici a été d'agrégier les données issues du carroyage de l'INSEE en pondérant par rapport au nombre de logement issus des données MAJIC 2020 (certains redressements ont été effectués à la main pour ajuster la donnée lorsque la localisation MAJIC était imprécise).

LA POTERIE, LA FORGERIE ET L'EPINE

JACOB-BELLECOMBETTE

SUITE



RESSOURCES DU TERRITOIRE

- Une commune proche de Chambéry et du Biollay. **Une commune de 448 hectares** où l'on peut se déplacer aisément à pieds et à vélos.
- Beaucoup de commerces, de services à la population, et **une vie associative très riche** (85 associations)
- Un **parc naturel du Forezan** de plus de 10 hectares, poumon vert de Cognin
- Une **ferme pédagogique** et du maraichage urbain – Des jardins familiaux (73) et 4 sites de jardins partagés
- De nombreux équipements **sportifs, culturels et scolaires** (3 groupes scolaires, 1 lycée professionnel agricole, un collège et l'INJS.
- Une **politique petite enfance** et jeunesse affirmée en lien avec le sivism.
- La **présence de la Maison des familles** et d'un lieu d'accueil enfants parents dans le cadre de l'accompagnement de la parentalité.
- Une **médiathèque** avec un atelier numérique animée par une spécialiste dans le domaine du numérique
- Un **musée atelier de l'eau** sensibilisant aux questions de l'environnement (eau source de vie) et à l'histoire de la commune.
- Un **conseil des citoyens actif**, un dispositif des correspondants de nuit, et une conseillère emploi de la mission locale.



AXES DE TRAVAIL

- Un **budget communal limité** qui nécessite une gestion rigoureuse, de la sobriété et une recherche constante de subventions
- Une **circulation dense** aux heures de pointes (route de Lyon)
- Une poche de **délinquance persistante**, quelques incivilités et actes délictueux commis dans le quartier de l'Epine notamment situé en QVA et dans le quartier de la Poterie (QVA) proche du Biollay.
- Une population qui reste encore **vieillissante** en dépit des programmes d'urbanisme qui se développe
- Des **demandes de logements** dans le parc social élevées alors que le taux de rotation s'avère faible.
- **Peu d'entreprises** dans le territoire.

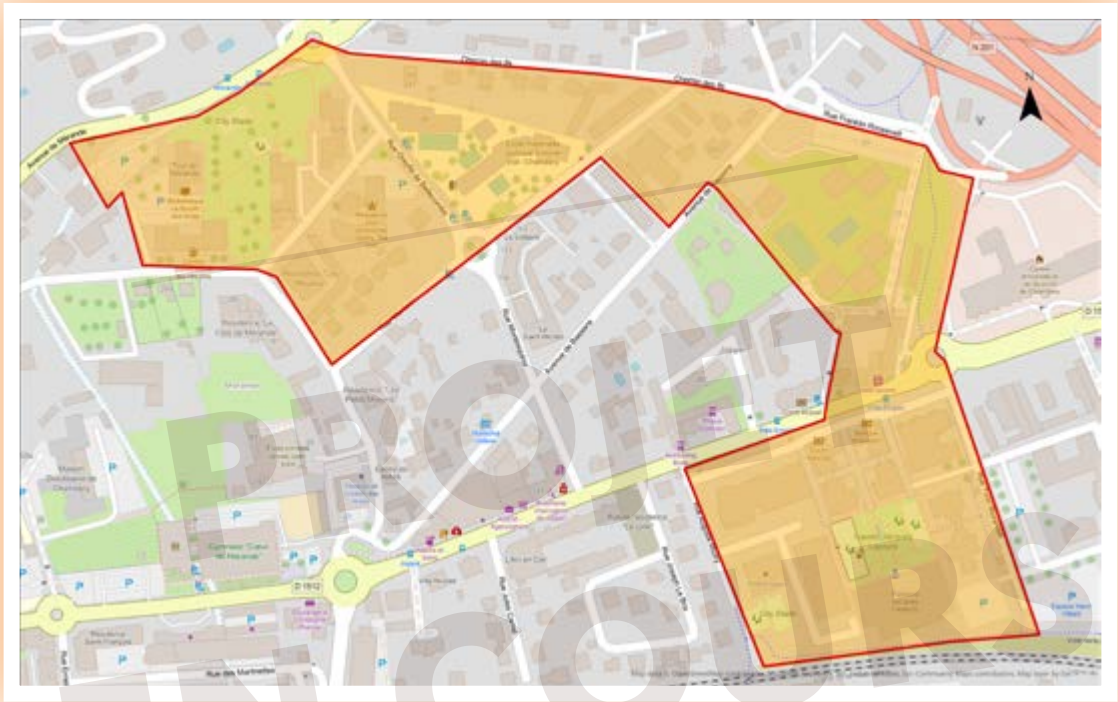


BESOINS REPÈRES ENJEUX/PRIORITÉS

- **Accompagnement à renforcer** auprès d'une jeunesse (ados et jeunes adultes) livrée à elle-même.
- Un **développement urbanistique** (éco quartier de Villeneuve et route de Lyon) qui nécessite un renforcement de dessertes en transports en commun.
- Renouvellement des **jeux pour enfants** dans les quartiers en QVA et aménagement de jeux dans les nouveaux quartiers.
- Amélioration des **abords des quartiers historiques**. La commune porte cet enjeu.
- Travail autour de la végétalisation des écoles et de plantation d'arbres en lien avec le conseil des citoyens.
- Poursuite de l'amélioration du cadre de vie.

**PHOTO
À VENIR**

MÉRANDE / JOPPET CHAMBÉRY



“

Nam quis nulla. Integer malesuada. In in enim a arcu imperdiet malesuada. Sed vel lectus. Donec odio urna, tempus molestie, porttitor ut, iaculis quis, sem. Phasellus rhoncus. Aenean id metus id velit ullamcorper pulvinar. Vestibulum fermentum tortor id mi. Pellentesque ipsum. Nulla non arcu lacinia neque faucibus fringilla. Nulla non lectus sed nisl molestie malesuada. Proin in tellus sit amet nibh dignissim sagittis. Vivamus luctus egestas leo. Maecenas sollicitudin. Nullam rhoncus aliquam metus. Etiam egestas wisi a erat.

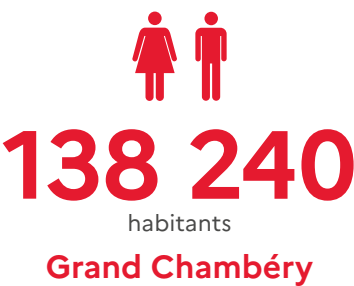
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nullam feugiat, turpis at pulvinar vulputate, erat libero tristique tellus, nec bibendum odio risus sit amet ante. Aliquam erat volutpat. Nunc auctor. Mauris pretium quam et urna. Fusce nibh. Duis risus. Curabitur sagittis hendrerit ante. Aliquam erat volutpat. Vestibulum erat nulla, ullamcorper nec, rutrum non, nonummy ac, erat. Duis condimentum augue id magna semper rutrum. Nullam justo enim, consectetur

”

Nom prénom
Maire de Chambéry



PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER :



Sources : estimations effectuées d'après données INSEE carroyage 2019 en croisant avec les données du fichier MAJIC 2020 et INSEE RP 2020 pour Grand Chambéry



Nombre de personnes par ménage



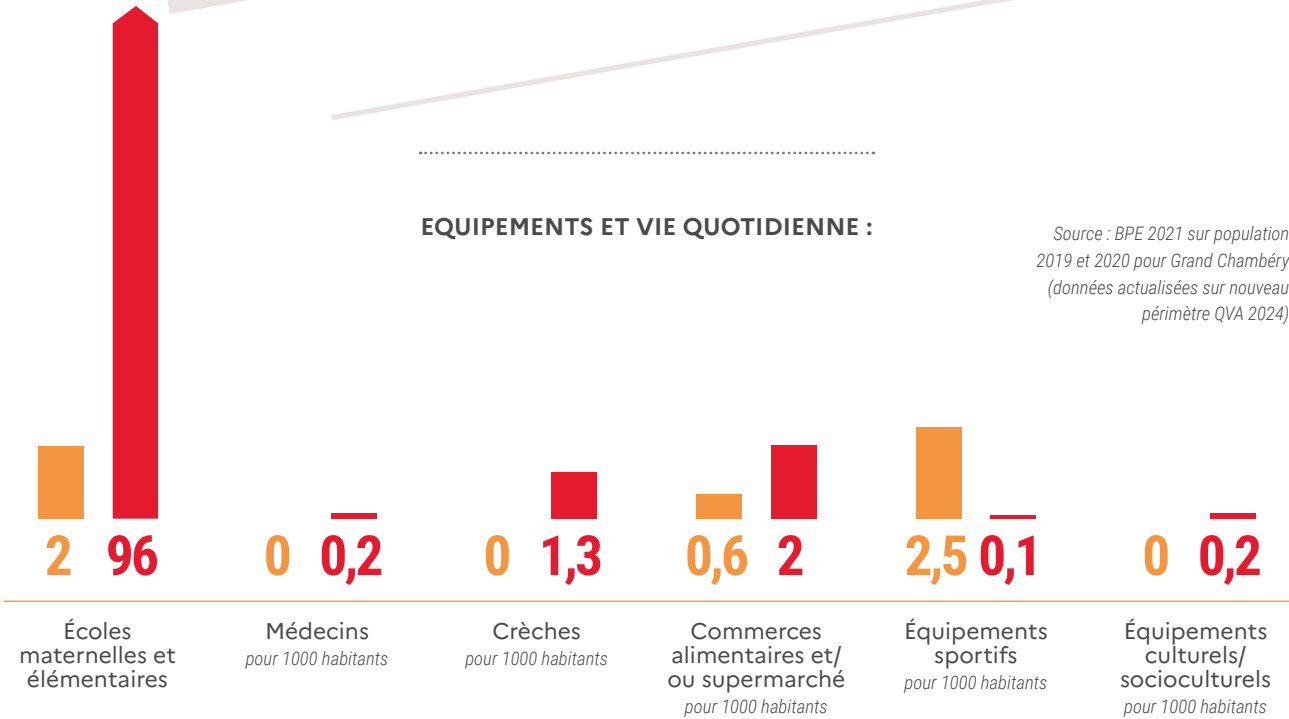
Familles monoparentales



Taux de pauvreté (au seuil de 60%)

EQUIPEMENTS ET VIE QUOTIDIENNE :

Source : BPE 2021 sur population 2019 et 2020 pour Grand Chambéry (données actualisées sur nouveau périmètre QVA 2024)



NB : Les données sur les QVA étant inexistantes, la méthode réalisée ici a été d'agrégier les données issues du carroyage de l'INSEE en pondérant par rapport au nombre de logement issus des données MAJIC 2020 (certains redressements ont été effectués à la main pour ajuster la donnée lorsque la localisation MAJIC était imprécise).

MÉRANDE / JOPPET CHAMBÉRY SUITE



RESSOURCES DU TERRITOIRE

- Mixité de l'habitat (social, copropriétés)
- Présence sur le quartier d'acteurs sociaux : centre social des Moulins, Le Pélican, Caarud, Mission Locale...
- Des équipements de proximité (établissements scolaires, square, parc, city stade, bibliothèque, etc.)
- Présence des correspondants de nuit depuis juin 2021



AXES DE TRAVAIL

- Habitat vieillissant (dégradation du cadre de vie)
- Problématiques de gestion urbaine de proximité (dépôts sauvage, jets d'ordures, dégradations, stationnements anarchiques, etc.)
- Evolution de la délinquance sur Mérande entre 2022 et 2023 : dégradations + 93% ; incendies volontaires + 550% ; AVIP + 40% ; mineurs mis en cause dans des affaires de délinquance + 33% ; gardes à vue + 14 %
- 126 interventions des correspondants de nuit en 2023 pour des problèmes d'incivilités, de conflits et d'insécurité
- Quelques squat et trafics ; troubles à l'ordre public, incivilités, phénomènes de bandes...
- Des besoins en aménagement des espaces publics, y compris routiers pour apaiser les usages

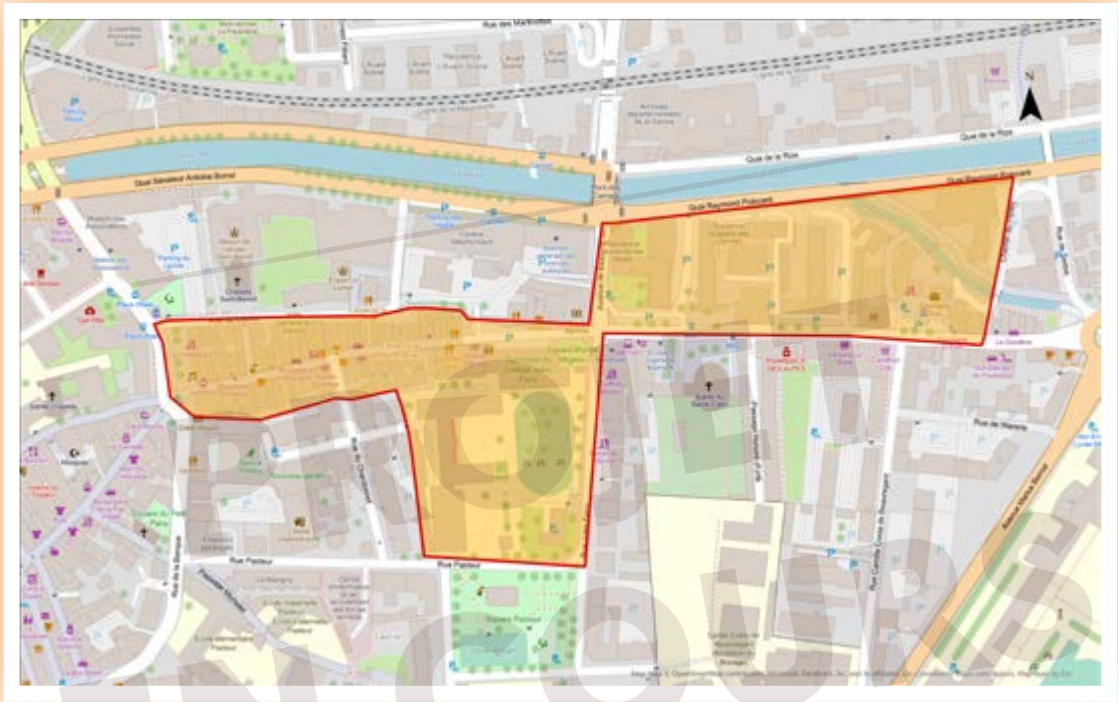


BESOINS REPÈRES ENJEUX/PRIORITÉS

- Renforcement des actions de prévention
- Maintenir la présence des correspondants de nuit
- Accroître l'action éducative, l'accompagnement et le suivi des jeunes
- Améliorer l'accès et l'utilisation des équipements sportifs de proximité grâce à des projets spécifiques en proximité
- Assurer la promotion d'actions améliorant le vivre ensemble
- Accompagner les implantations de nouveaux acteurs sur le quartier (ex/ dans l'ex-Agence de Pôle Emploi à Joppet)
- Soutenir les structures du quartier dans le développement d'actions d'aller vers et d'animations de proximité
- Soutenir le bailleur dans son intervention sur les espaces extérieurs (GUSP)

**PHOTO
À VENIR**

FAUBOURG MONTMÉLIAN CHAMBÉRY



“

Nam quis nulla. Integer malesuada. In in enim a arcu imperdiet malesuada. Sed vel lectus. Donec odio urna, tempus molestie, porttitor ut, iaculis quis, sem. Phasellus rhoncus. Aenean id metus id velit ullamcorper pulvinar. Vestibulum fermentum tortor id mi. Pellentesque ipsum. Nulla non arcu lacinia neque faucibus fringilla. Nulla non lectus sed nisl molestie malesuada. Proin in tellus sit amet nibh dignissim sagittis. Vivamus luctus egestas leo. Maecenas sollicitudin. Nullam rhoncus aliquam metus. Etiam egestas wisi a erat.

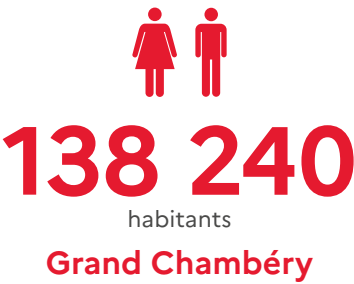
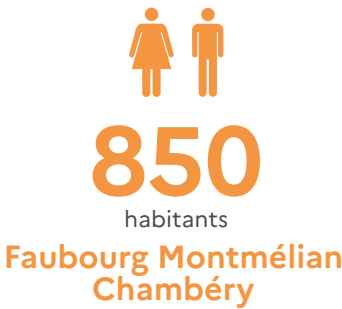
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nullam feugiat, turpis at pulvinar vulputate, erat libero tristique tellus, nec bibendum odio risus sit amet ante. Aliquam erat volutpat. Nunc auctor. Mauris pretium quam et urna. Fusce nibh. Duis risus. Curabitur sagittis hendrerit ante. Aliquam erat volutpat. Vestibulum erat nulla, ullamcorper nec, rutrum non, nonummy ac, erat. Duis condimentum augue id magna semper rutrum. Nullam justo enim, consectetur

”

Nom prénom
Maire de Chambéry



PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER :



Sources : estimations effectuées d'après
données INSEE carroyage 2019 en croisant avec
les données du fichier MAJIC 2020 et INSEE RP
2020 pour Grand Chambéry

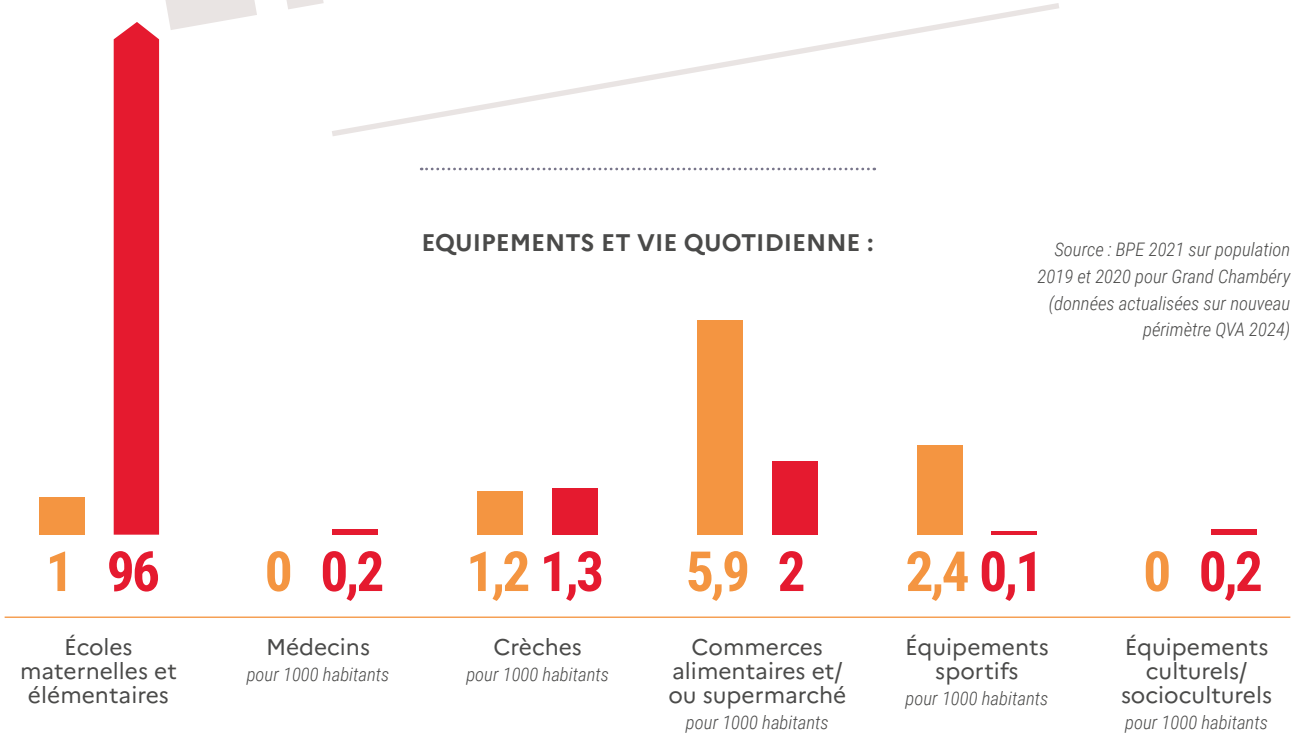


Nombre de personnes par ménage



EQUIPEMENTS ET VIE QUOTIDIENNE :

Source : BPE 2021 sur population
2019 et 2020 pour Grand Chambéry
(données actualisées sur nouveau
périmètre QVA 2024)



NB : Les données sur les QVA étant inexistantes, la méthode réalisée ici a été d'agrégier les données issues du carroyage de l'INSEE en pondérant par rapport au nombre de logement issus des données MAJIC 2020 (certains redressements ont été effectués à la main pour ajuster la donnée lorsque la localisation MAJIC était imprécise).

FAUBOURG MONTMÉLIAN

CHAMBÉRY

SUITE



RESSOURCES DU TERRITOIRE



- Proximité avec le centre-ville
- Mixité sociale et culturelle
- Un projet de piétonisation pour améliorer le cadre de vie
- Présence de nombreux commerces
- Présence de structures et acteurs de proximité (MJC, AQCV, Maison de quartier, FJT Excoffier, Maison de la Vie Associative, Banque Alimentaire, La SASSON, association des habitants du Faubourg...)
- Présence des correspondants de nuit depuis juin 2021



AXES DE TRAVAIL



- Des problématiques de sécurité et de tranquillité publique encore présentes dans ce territoire toujours identifié en tant que ZSP (trafics de stupéfiants, nuisances nocturnes, regroupements, faits divers, dégradations, sentiment d'insécurité, etc.)
- Evolution de la délinquance sur le Fbg Montmélian entre 2022 et 2023 : vols avec violences + 100% ; vols de véhicules + 33% ; vols de 2 roues + 20% ; dégradations + 120% ; AVIIP + 23,5%
- 94 interventions des correspondants de nuit en 2023 pour des problèmes d'incivilités, de conflits et d'insécurité
- Présence d'habitat dégradé
- Prégance d'une offre commerciale peu diversifiée
- La gestion des espaces publics parfois compliquée (partages d'usages ex/ lycéens de Monge / résidences copros privées)



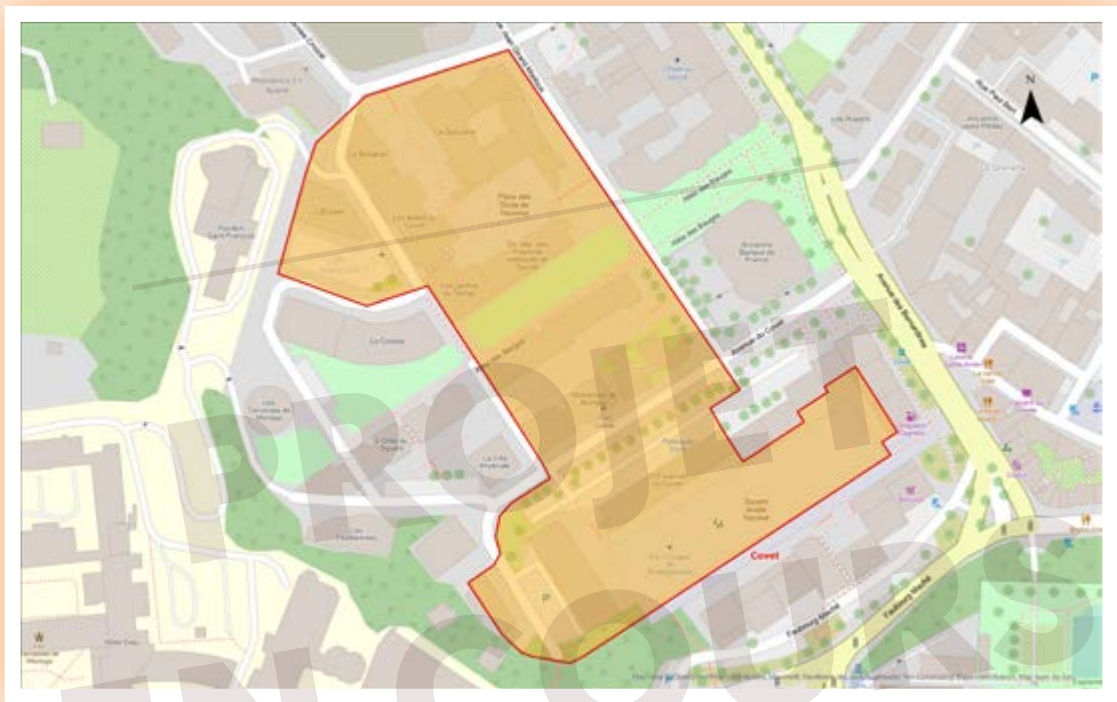
BESOINS REPÈRES ENJEUX/PRIORITÉS



- Renforcement des actions de prévention
- Maintenir la présence des correspondants de nuit
- Soutenir les structures du quartier dans le développement d'actions d'aller vers et d'animations de quartier
- Maintenir un dialogue renforcé avec les commerçants pour respecter le cadre de vie et la domanialité
- Accompagner les dynamiques d'acteurs présents (MJC, Lycée Monge, collège Jules Ferry, maison de quartier...)

**PHOTO
À VENIR**

COVET CHAMBÉRY



“

Nam quis nulla. Integer malesuada. In in enim a arcu imperdiet malesuada. Sed vel lectus. Donec odio urna, tempus molestie, porttitor ut, iaculis quis, sem. Phasellus rhoncus. Aenean id metus id velit ullamcorper pulvinar. Vestibulum fermentum tortor id mi. Pellentesque ipsum. Nulla non arcu lacinia neque faucibus fringilla. Nulla non lectus sed nisl molestie malesuada. Proin in tellus sit amet nibh dignissim sagittis. Vivamus luctus egestas leo. Maecenas sollicitudin. Nullam rhoncus aliquam metus. Etiam egestas wisi a erat.

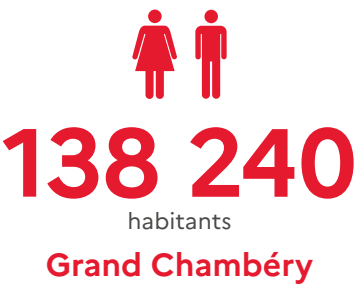
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nullam feugiat, turpis at pulvinar vulputate, erat libero tristique tellus, nec bibendum odio risus sit amet ante. Aliquam erat volutpat. Nunc auctor. Mauris pretium quam et urna. Fusce nibh. Duis risus. Curabitur sagittis hendrerit ante. Aliquam erat volutpat. Vestibulum erat nulla, ullamcorper nec, rutrum non, nonummy ac, erat. Duis condimentum augue id magna semper rutrum. Nullam justo enim, consectetur

”

Nom prénom
Maire de Chambéry

.../...

PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER :



Sources : estimations effectuées d'après données INSEE carroyage 2019 en croisant avec les données du fichier MAJIC 2020 et INSEE RP 2020 pour Grand Chambéry



Nombre de personnes par ménage



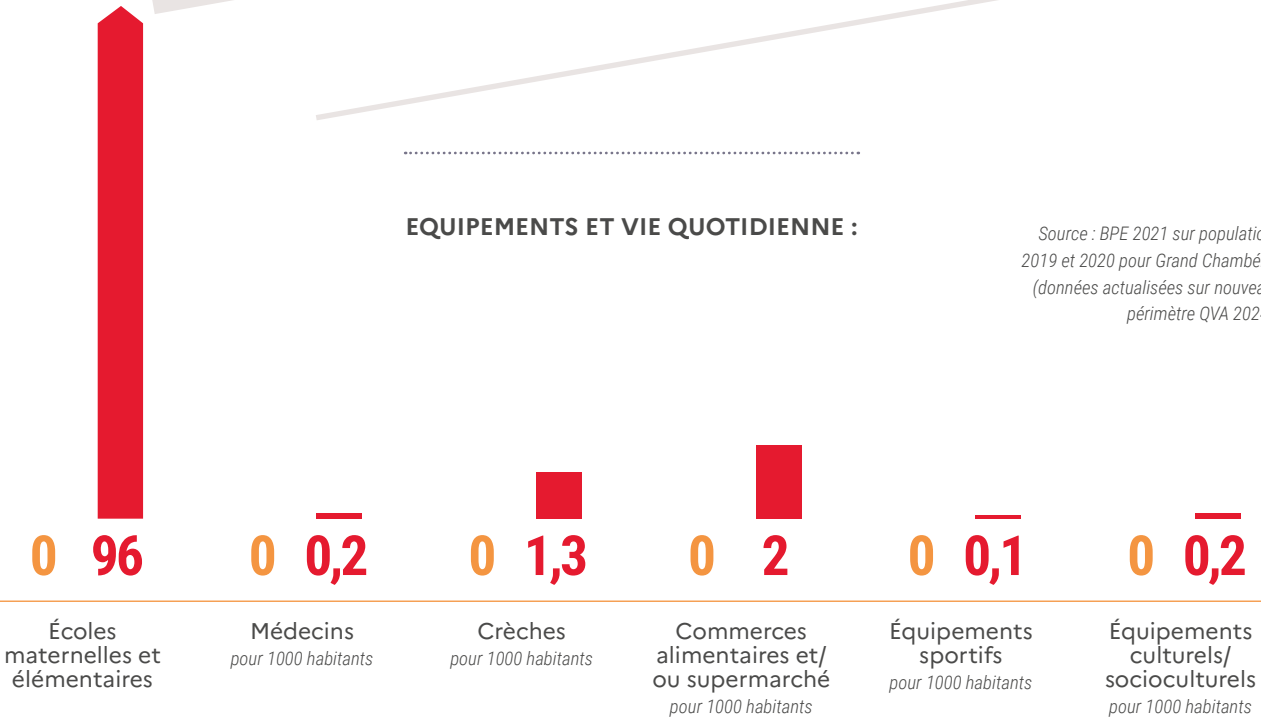
Familles monoparentales



Taux de pauvreté (au seuil de 60%)

EQUIPEMENTS ET VIE QUOTIDIENNE :

Source : BPE 2021 sur population 2019 et 2020 pour Grand Chambéry (données actualisées sur nouveau périmètre QVA 2024)



NB : Les données sur les QVA étant inexistantes, la méthode réalisée ici a été d'agrégier les données issues du carroyage de l'INSEE en pondérant par rapport au nombre de logement issus des données MAJIC 2020 (certains redressements ont été effectués à la main pour ajuster la donnée lorsque la localisation MAJIC était imprécise).

COVET CHAMBÉRY SUITE



RESSOURCES DU TERRITOIRE

- Un quartier proche du centre-ville
- Présence d'espaces verts et d'agréments
- Présence du dispositif des correspondants de nuit depuis juin 2021
- Des contacts réguliers avec des habitants référents



AXES DE TRAVAIL

Un quartier qui s'est enfoncé dans l'insécurité et les problématiques de délinquance, d'atteintes à la tranquillité et de diverses nuisances et dégradations depuis 5 ans, aggravées depuis la crise sanitaire.

Constats principaux :

- Concentration de personnes fragiles (femmes seules avec enfants, personnes âgées seules, personnes à mobilité réduite...)
- des regroupements d'individus dans les parcs, des immeubles, des parkings souterrains
- un climat anxiogène fort, dus aux événements ponctuels (ex/ incendies)
- un ressenti d'insécurité plus fort que ce que les faits de délinquance laissent voir
- des groupes de jeunes extérieurs qui viennent sur le quartier et commettent ponctuellement des actes de délinquance aux conséquences graves
- Evolution de la délinquance en centre-ville entre 2022 et 2023 : délinquance générale + 22% ; vols avec violences +112% ; vols de deux roues + 133% ; dégradations + 7% ; AVIP + 33% ; atteintes aux biens + 24% ; mineurs mis en cause dans des affaires de délinquance + 38%
- 40 interventions des correspondants de nuit en 2023 pour des problèmes d'incivilités, de conflits et d'insécurité
- Absence de structure de proximité suite au départ de la FOL après l'incendie de leurs locaux
- Concentration urbanistique
- Pas d'équipement sportif en proximité directe

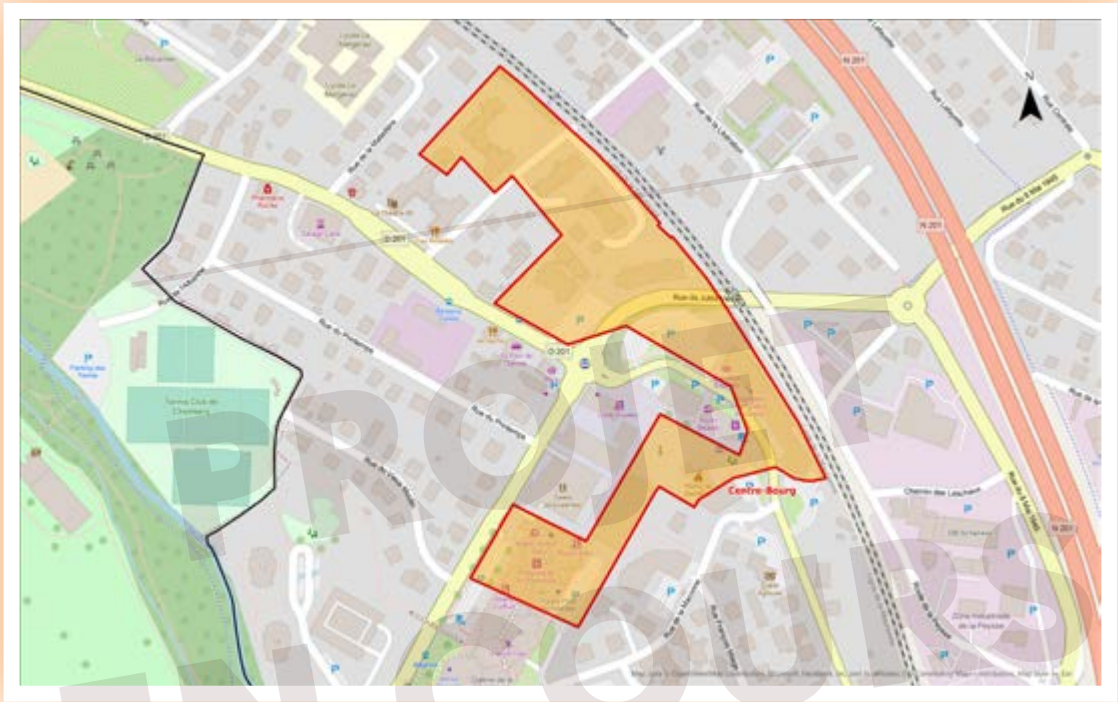


BESOINS REPÈRES ENJEUX/PRIORITÉS

- Maintenir la présence des correspondants de nuit
- Renforcer la coordination des acteurs pour animer le quartier
- Idem pour sécuriser le secteur
- Améliorer la relation avec le bailleur (OPAC)
- Trouver un acteur de proximité pour dynamiser le tissu associatif
- Accroître l'action éducative, l'accompagnement et le suivi des jeunes
- Assurer la promotion d'actions améliorant le vivre ensemble
- Améliorer la gestion urbaine de proximité et soutenir le cadre de vie
- Des enjeux autour de la mixité sociale et de la mixité intergénérationnelle

**PHOTO
À VENIR**

CENTRE-BOURG BARBERAZ



“

Nam quis nulla. Integer malesuada. In in enim a arcu imperdiet malesuada. Sed vel lectus. Donec odio urna, tempus molestie, porttitor ut, iaculis quis, sem. Phasellus rhoncus. Aenean id metus id velit ullamcorper pulvinar. Vestibulum fermentum tortor id mi. Pellentesque ipsum. Nulla non arcu lacinia neque faucibus fringilla. Nulla non lectus sed nisl molestie malesuada. Proin in tellus sit amet nibh dignissim sagittis. Vivamus luctus egestas leo. Maecenas sollicitudin. Nullam rhoncus aliquam metus. Etiam egestas wisi a erat.

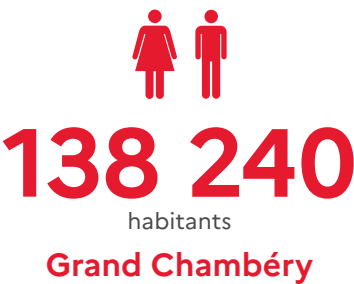
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nullam feugiat, turpis at pulvinar vulputate, erat libero tristique tellus, nec bibendum odio risus sit amet ante. Aliquam erat volutpat. Nunc auctor. Mauris pretium quam et urna. Fusce nibh. Duis risus. Curabitur sagittis hendrerit ante. Aliquam erat volutpat. Vestibulum erat nulla, ullamcorper nec, rutrum non, nonummy ac, erat. Duis condimentum augue id magna semper rutrum. Nullam justo enim, consectetur

”

Nom prénom
Maire de Barberaz

.../...

PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER :



Sources : estimations effectuées d'après données INSEE carroyage 2019 en croisant avec les données du fichier MAJIC 2020 et INSEE RP 2020 pour Grand Chambéry



Nombre de personnes par ménage



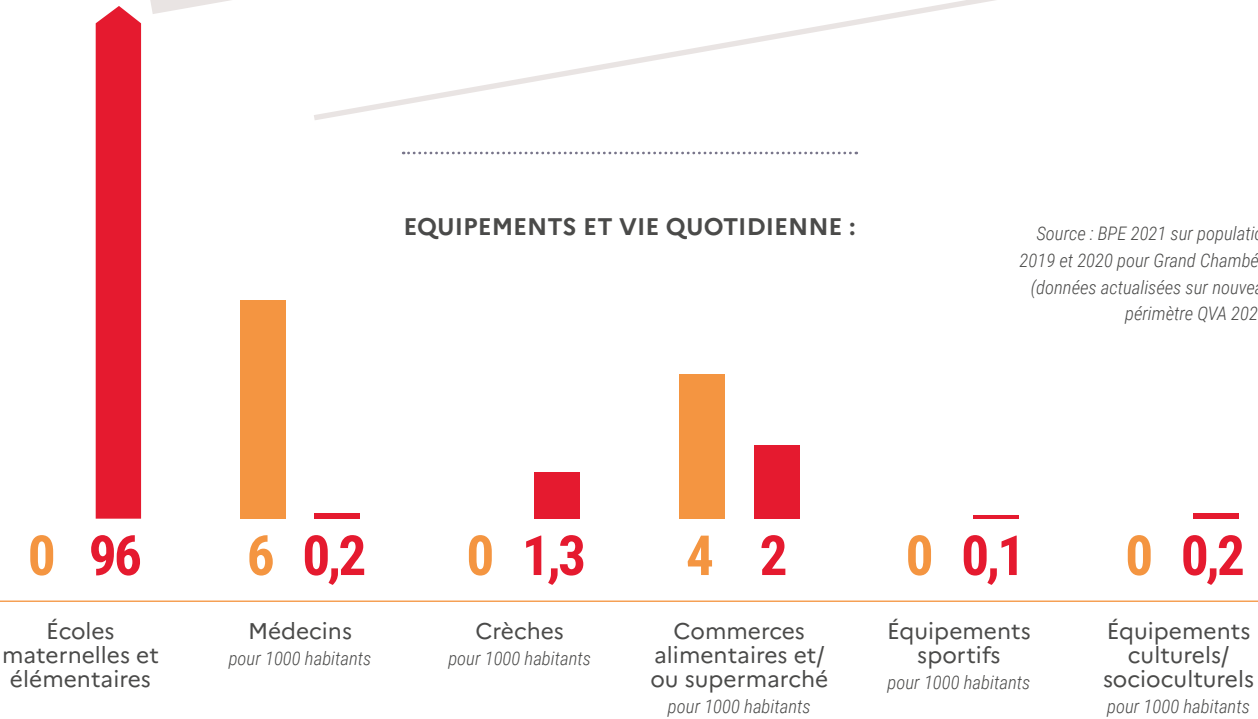
Familles monoparentales



Taux de pauvreté (au seuil de 60%)

EQUIPEMENTS ET VIE QUOTIDIENNE :

Source : BPE 2021 sur population 2019 et 2020 pour Grand Chambéry (données actualisées sur nouveau périmètre QVA 2024)



NB : Les données sur les QVA étant inexistantes, la méthode réalisée ici a été d'agrégier les données issues du carroyage de l'INSEE en pondérant par rapport au nombre de logement issus des données MAJIC 2020 (certains redressements ont été effectués à la main pour ajuster la donnée lorsque la localisation MAJIC était imprécise).

CENTRE-BOURG BARBERAZ SUITE



RESSOURCES DU TERRITOIRE



Proximité :

- du Centre Socio-Culturel
- de la mairie et des services municipaux (bibliothèque par exemple)
- des commerces, pharmacie, professionnels de santé
- des moyens de transports avec la desserte des bus
- de l'école, accessible à pied



AXES DE TRAVAIL



- Environnement sonore défavorable - proximité immédiate de la voie ferrée, bâtiments mal insonorisés
- Absence d'aménagements pour piétons et cyclistes (passage de la Sous Station / rue Jules Verne)
- Absence d'un local jeunes et familles adapté au public
- Présence d'un public sans accompagnement, absence de mobilisation collective (syndic, bailleur)
- Méconnaissance des ressources et des services à proximité
- Problématique de voisinage liées notamment à certaines personnes présentant des troubles psychiques
- Manque d'accès direct aux équipements sportifs et à la crèche



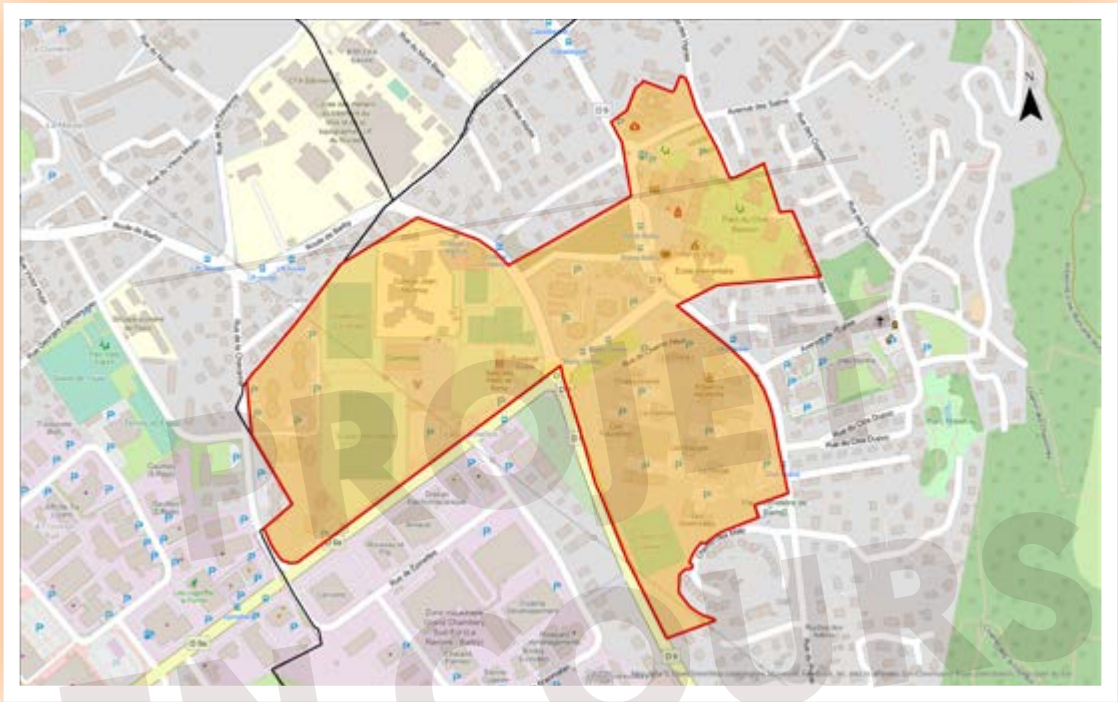
BESOINS REPÈRES ENJEUX/PRIORITÉS



- Aller vers, en assurant des permanences au pied des immeubles (dépôt d'un appel à projet en décembre 2023)
- Créer du lien avec la jeunesse et particulièrement avec les 11/16 ans avec la création d'un local
- Mettre en place une action sur la parentalité
- Etudier et prévoir des travaux pour améliorer l'éclairage dans le secteur (en cours)
- Favoriser la sortie du quartier vers les équipements sportifs
- Travailler le retour au droit commun
- Favoriser les échanges avec l'ensemble des quartiers de la commune dont le quartier de la Madeleine avec le Tiers Lieux

**PHOTO
À VENIR**

LES ÉPINETTES ET LE CLOS-GAILLARD BARBY



“

Nam quis nulla. Integer malesuada. In in enim a arcu imperdiet malesuada. Sed vel lectus. Donec odio urna, tempus molestie, porttitor ut, iaculis quis, sem. Phasellus rhoncus. Aenean id metus id velit ullamcorper pulvinar. Vestibulum fermentum tortor id mi. Pellentesque ipsum. Nulla non arcu lacinia neque faucibus fringilla. Nulla non lectus sed nisl molestie malesuada. Proin in tellus sit amet nibh dignissim sagittis. Vivamus luctus egestas leo. Maecenas sollicitudin. Nullam rhoncus aliquam metus. Etiam egestas wisi a erat.

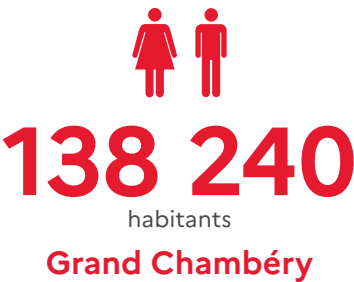
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Nullam feugiat, turpis at pulvinar vulputate, erat libero tristique tellus, nec bibendum odio risus sit amet ante. Aliquam erat volutpat. Nunc auctor. Mauris pretium quam et urna. Fusce nibh. Duis risus. Curabitur sagittis hendrerit ante. Aliquam erat volutpat. Vestibulum erat nulla, ullamcorper nec, rutrum non, nonummy ac, erat. Duis condimentum augue id magna semper rutrum. Nullam justo enim, consectetur

”

Nom prénom
Maire de Barby



PORTRAIT SOCIAL DES HABITANTS DU QUARTIER :



Sources : estimations effectuées d'après

 données INSEE carroyage 2019 en croisant avec

 les données du fichier MAJIC 2020 et INSEE RP

 2020 pour Grand Chambéry



Nombre de personnes par ménage

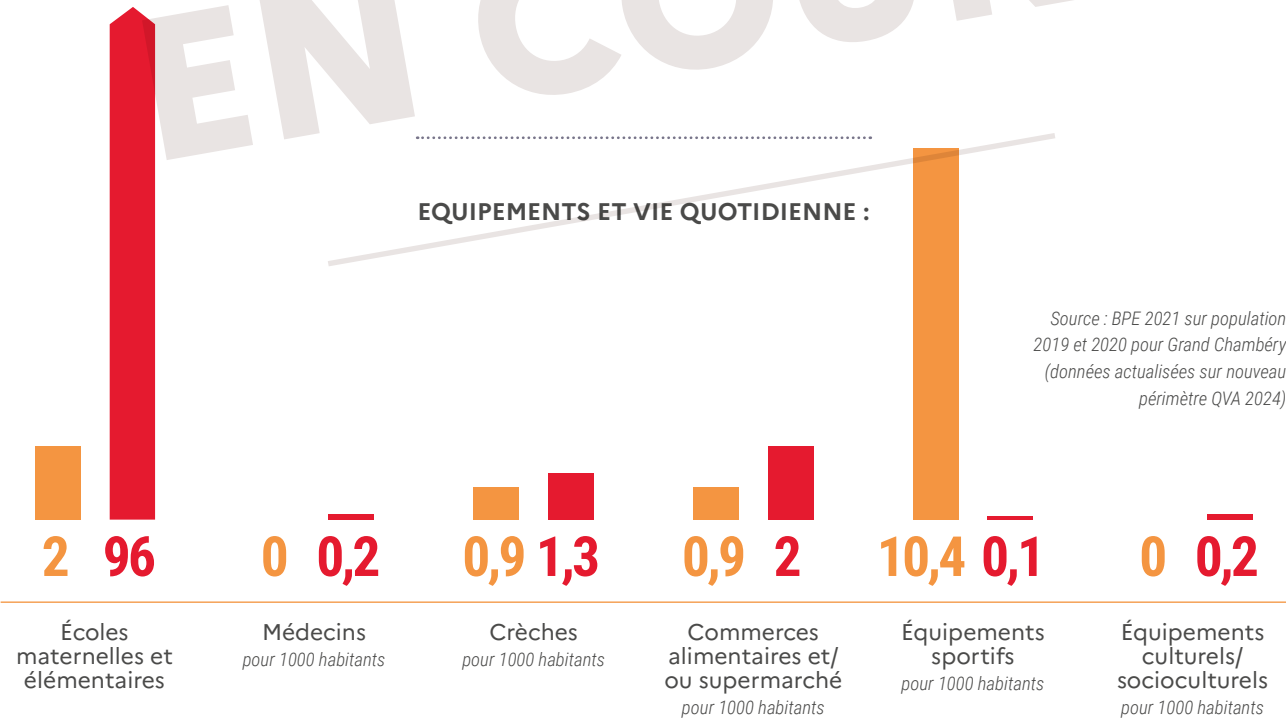


Familles monoparentales



Taux de pauvreté (au seuil de 60%)

EQUIPEMENTS ET VIE QUOTIDIENNE :



Source : BPE 2021 sur population

 2019 et 2020 pour Grand Chambéry

 (données actualisées sur nouveau

 périmètre QVA 2024)

- 
 Un cabinet médical regroupant 5 médecins, 3 kinés et plusieurs infirmiers.
- 
 Deux dentistes, un orthophoniste plus un autre kiné.
- 
 Une bibliothèque associative,
- 
 Un local accueillant l'école de musique dans la maison des associations.

- 
 Un centre de loisirs
- 
 Pour les commerces, je ne sais pas ce qui a été comptabilisé. Il existe un supermarché, une boucherie, une boulangerie, une esthéticienne, une pharmacie, un tabac presse, une laverie, un magasin de vêtements, un établissement bancaire, un coiffeur et une future brasserie.

NB : Les données sur les QVA étant inexistantes, la méthode réalisée ici a été d'agrégier les données issues du carroyage de l'INSEE en pondérant par rapport au nombre de logement issus des données MAJIC 2020 (certains redressements ont été effectués à la main pour ajuster la donnée lorsque la localisation MAJIC était imprécise).

LES ÉPINETTES ET LE CLOS-GAILLARD

BARBY

SUITE



RESSOURCES DU TERRITOIRE



Acteurs présents sur le territoire :

- Correspondants de nuit,
- Sauvegarde de l'Enfance (présence d'éducateurs sur le territoire, chantiers éducatifs),
- SICSAL (CLSH, RPE, animateur jeunesse),
- Café associatif « au Bonheur d'une Pause »,
- Conseiller numérique de Grand Chambéry,
- Dispositif Aller vers avec Grand Chambéry,
- Permanence PMI un mardi par mois sur la commune,
- LAEP,
- Crèche associative « Les Petits Mickeys »
- Les écoles et le collège.
- Des services publics (mairie, maison des associations)
- Ainsi que la plaine des jeux (salle polyvalente, terrain de foot, terrain de basket, terrains de tennis; skate parc)
- La ligne chrono pour les transports en commun ;
- Le maillage de la commune par les sentiers piétons ;
- Ainsi que les commerces.

Mise en place d'actions :

- Aide aux enfants allophones (AGIR abcd)
- Ateliers socio linguistiques (AGIR abcd) en partenariat avec le Département
- Mise en place d'une équipe territoriale constituée de tous les partenaires
- Spectacle sur la parentalité (juin 2023) ouvert aux écoles et au grand public



AXES DE TRAVAIL



- Nombre d'habitants pratiquant peu le français, problème d'intégration des familles.
- Problèmes éducatifs
- Ecole : pourcentage d'enfants issus de quartiers politique de la ville important en grande difficulté sociale.
- Problématique des personnes en difficultés psychiques.



BESOINS REPÈRES ENJEUX/PRIORITÉS



Projet :

- Mise en place d'une permanence administrative et numérique par Agir Abcd,
- Sorties familles,
- Nécessité de travailler avec le CHS pour les troubles psychiques.
- Mise en place d'un CLAS
- Nécessité de maintenir toutes les actions et les présences existantes sur le territoire.

**PHOTO
À VENIR**



PHOTO
À VENIR

PRIORITÉS du contrat de ville

Les priorités du contrat de ville 2024-2030 pour les QPV de Chambéry reposent sur des priorités validées par le comité de pilotage du 20 décembre 2023, clôturant un processus de concertation de tous les partenaires et un travail de mise à jour de données socioéconomiques des quartiers.

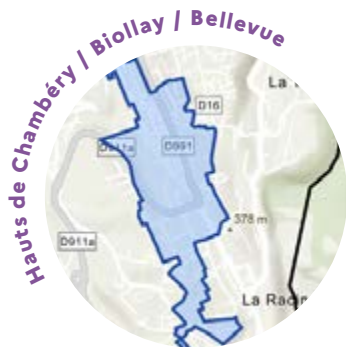
Conformément à la circulaire du 31 août 2023 sur l'élaboration des contrats de ville et pour répondre aux enjeux du territoire, les priorités thématiques sont de deux niveaux :

- Des priorités communes aux territoires QPV
- Des priorités territoriales pour chacun des 2 QPV

Ces priorités sont déclinées en fiche actions qui détaillent chacune des objectifs opérationnels et/ou pistes d'actions, des partenariats et dispositifs mobilisables et des indicateurs d'évaluation.

Les priorités d'actions des quartiers en veille active sont celles des QPV :

- Accompagner les jeunes dans leurs parcours éducatifs, d'insertion et d'autonomie
- Aller vers les personnes plus éloignées des services publics
- Soutenir et accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants
- Promouvoir le vivre ensemble et la citoyenneté
- Prévenir la délinquance
- Poursuivre l'amélioration du cadre de vie des habitants
- Inscrire les habitants dans de parcours d'insertion socioprofessionnelle



Axe 1

Accompagner les jeunes dans leurs parcours éducatifs, d'insertion et d'autonomie

Objectifs opérationnels

Exemples de mesures/actions

Indicateurs d'évaluation

Aller vers les jeunes dans l'espace public

Médiation nocturne
Travail de rue
Animations de rue sportives et culturelles

Nombre et type de jeunes rencontrés par âge/genre/quartier
Nombre de jeunes mis en lien avec les structures de droit commun
Source : Dauphin

Accompagner les parcours de jeunes en rupture

Construction de parcours individualisés pour les jeunes en rupture avec les acteurs
Chantiers éducatifs

Nombre et type de jeunes accompagnés par âge/genre/quartier
Suite de parcours à 1 an des jeunes accompagnés
Source : Dauphin

Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire

Programme de Réussite Educative (PRE)
Accompagnement à la scolarité
Mentorat
Mobilisation pour des stages de qualité

Résultat évaluation en 6^{ème}
Résultat brevet des collèges
Suite de parcours 1 an après le collège
Taux d'absentéisme
Nombre et variété des terrains de stages de 3^{ème}
Source : Education nationale

Favoriser l'insertion sociale et professionnelle

Actions de remobilisation sportives et culturelles
Actions de remobilisation
Accompagnement à la mobilité
Accompagnement personnalisé
Actions de découverte du monde professionnel et de coaching

Taux de chômage/ du taux d'activité/du taux de scolarisation des 16-25 ans par genre et par quartier
Nombre de jeunes dans les dispositifs d'accompagnements
Suites de parcours
Nombres d'actions de remobilisation
Sources : Dauphin, France Travail, Grand Chambéry, INSEE, Mission Locale Jeunes, SIG-ville

Favoriser l'émancipation et valoriser les parcours et les projets des jeunes

Supports vidéos de valorisation
Séjours et départs en vacances
Soutien aux projets de jeunes visant la citoyenneté et la préservation de l'environnement
Ateliers de sensibilisation à la mobilité

Nombre de jeunes partis en séjours par quartier/âge et par genre
Nombre et types de projets de jeunes accompagnés sur le territoire
Nombre et types d'actions menées
Témoignages de jeunes
Sources : Dauphin, Cité éducative, Grand Chambéry

.../...

Référent
(suivi, évaluation et
coordination de l'axe)



Politique de la ville : Etat ou Cité éducative
Droit commun : Service jeunesse ville de Chambéry

Partenariats



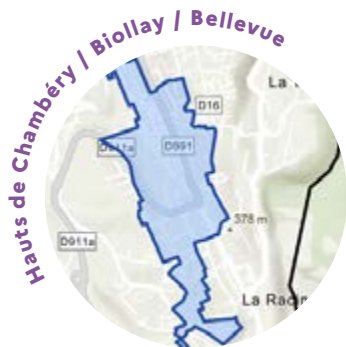
Partenaires engagés :
ARS, bailleurs sociaux, CAF, DDETSPP, DDT, Département, Education nationale, France Travail, Grand Chambéry, Police Nationale, PJJ, Préfecture, SPIP, Ville de Chambéry
Partenaires mobilisés :
Associations d'éducation populaire, associations sportives et culturelles, centres sociaux, conseil citoyen, maisons de l'enfance, Mission Locale Jeunes, prévention spécialisée, régies de quartiers...
Instances de coordination :
Instance opérationnelle : coordination jeunesse sur chaque quartier
Instance de pilotage : comité de pilotage Cité éducative

Dispositifs
mobilisables



Politique de la ville : Abattement TFPB
Adultes relais Cité éducative Emplois francs Quartiers d'été
Droit commun :
Baileurs : Clauses d'insertion, chantiers éducatifs
CAF : Aides à la mobilité, aides au BAFA, aides aux projets jeunes, CLAS, prestation de service accueil ados, prestation de services jeunes, Promeneurs du Net
DDETSPP : MILDECA, Pacte des solidarités, politique d'accès et de retour à l'emploi (BOP 102)
Département : Appel à projet Respiration, CTJ, PDI, Observatoire départemental de la Jeunesse, prévention spécialisée
France Travail : CEJ, PEC
Grand Chambéry : Clauses d'insertion, Definnov, Plan Logement d'abord, parcours pédagogique sur la transition écologique, Savoir rouler à vélo
Jeunesse et Sports : FONJEP, colos apprenantes, continuité éducative
Police Nationale : Accueil des stagiaires de 3ème
Préfecture : FIPD
Région : FSE
Education nationale : Groupe de prévention du décrochage scolaire, parcours aménagé de formation initiale, parcours d'éducation artistique et culturelle, plan d'accompagnement à l'emploi, plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs, plateforme stage de 3ème, REP +
Ville de Chambéry : Clauses d'insertion, contrat de sécurité intégrée, tiers-lieu numérique

AIJ : Accompagnement Intensif des Jeunes - ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine - ARS : Agence Régionale de la Santé - ASV : Atelier Santé Ville - AVIP : A vocation d'Insertion Socioprofessionnelle - AVS : Animation de la Vie Sociale - BRSA : Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active - CCSPL : Commission Consultative des Services Publics - Locaux - CDDF : Conseil pour les Droits et les Devoirs aux Familles - CEJ : Contrat Engagement Jeune - CHS : Centre Hospitalier Spécialisé - CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Sclolarité - CLSM : Conseil Local de Santé Mentale - CLSPDR : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation - COPIL : Comité de Pilotage de la Santé - COTECH : Comité Technique - CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CTJ : Contrat Territorial Jeunesse - DALO : Droit Au Logement Opposable - DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations - DDT : Direction Départementale des Territoires - DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles - EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant - EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale - FDVA : Fonds de Développement de la Vie Associative - FIPD : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance - FONJEP : Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire - FSE : Fonds Social Européen - GLO : Accompagnement Global - GUSP : Gestion Urbaine et Sociale de Proximité - IAE : Insertion par l'Activité Economique - IREPS : Institut Régional d'Education et de Promotion de la Santé - LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents - MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Pratiques Addictives - MFS : Maison France Services - MLJ : Mission Locale Jeunes - OEPRE : Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants - PDI : Plan Départemental d'Insertion - PEC : Parcours Emploi Compétences - PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences - PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse - PMI : Protection Maternelle Infantile - PRE : Programme de Réussite Educative - PRU : Programme de Renouvellement Urbain - REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents - REP : Réseau d'Education Prioritaire - SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties - TZNR : Territoire Zéro Non Recours - UDAF : Union Départementale des Associations Familiales - QPV : Quartier Politique de la Ville - QVA : Quartier en Veille Active



Axe 2

Aller vers les personnes plus éloignées des services publics

Objectifs opérationnels

Proposer aux habitants une offre de proximité en matière d'accès aux droits

Exemples de mesures/actions

- Aller vers : travail de rue, porte à porte, antenne mobile...
- Soutien aux permanences et aux lieux d'accompagnement aux droits dans les quartiers, MFS, mairies de quartiers, permanences, centres sociaux...
- Actions favorisant l'accès aux équipements culturels et sportifs
- Actions de formations et de coordination des acteurs de l'accès aux droits
- Actions de ciblage et de mise en lien entre les habitants et les institutions

Indicateurs d'évaluation

- Type de demandes
- Nombre de personnes rencontrées par âge/genre/quartier
- Nombre de personnes accompagnées par âge/genre/quartier
- Nombre de structures et d'équipements de quartier proposant une offre de proximité dans le quartier
- Volume annuel de scolaires (primaire/secondaire) ayant fréquenté les grands équipements (patinoire/piscine) / établissement / QPV
- Nombre de nouvelles personnes ayant accédé à leurs droits
- Délai entre l'accompagnement ou l'orientation et le rendez-vous avec les partenaires pour ouvrir le droit
- Délai entre l'accompagnement ou l'orientation et l'ouverture du droit
- Nombre de personnes formées
- Baromètre des habitants

Sources : Dauphin, Maison France Services, TZNR

.../...

Axe 2

Aller vers les personnes plus éloignées des services publics

Objectifs opérationnels

Proposer aux habitants une offre de proximité en matière d'accès aux droits

Exemples de mesures/actions

Aller vers : travail de rue, porte à porte, antenne mobile...

Soutien aux permanences et aux lieux d'accompagnement aux droits dans les quartiers, MFS, mairies de quartiers, permanences, centres sociaux...

Actions favorisant l'accès aux équipements culturels et sportifs

Actions de formations et de coordination des acteurs de l'accès aux droits

Actions de ciblage et de mise en lien entre les habitants et les institutions

Indicateurs d'évaluation

Type de demandes

Nombre de personnes rencontrées par âge/genre/quartier

Nombre de personnes accompagnées par âge/genre/quartier

Nombre de structures et d'équipements de quartier proposant une offre de proximité dans le quartier

Volume annuel de scolaires (primaire/secondaire) ayant fréquenté les grand équipements (patinoire/piscine) / établissement / QPV

Nombre de nouvelles personnes ayant accédé à leurs droits

Délai entre l'accompagnement ou l'orientation et le rendez-vous avec les partenaires pour ouvrir le droit

Délai entre l'accompagnement ou l'orientation et l'ouverture du droit

Nombre de personnes formées

Baromètre des habitants

Sources : Dauphin, Maison France Services, TZNR

.../...

Référent (suivi, évaluation et coordination de l'axe)



Grand Chambéry (politique de la ville) et ville (service Maison France Services (MFS))

Partenariats



Partenaires mobilisés :

Association de quartiers, associations œuvrant dans le champ de l'accès aux droits des personnes vulnérables (étrangers, handicap,...), centres sociaux, conseil citoyen, régies de quartier...

Instances de coordination :

Comité de pilotage Territoire Zéro Non recours (TZNR)
Groupe d'accès aux droits par quartier

Dispositifs mobilisables



Bailleurs : CARSAT, CPAM, France Travail, MSA : TZNR

CAF : Point relais et permanences

DDETSPP : BOP 104 (droits des étrangers) et BOP 304 (inclusion sociale, protection des personnes, ESS)

Département : Contrat départemental, service social départemental

Grand Chambéry : Accès aux grands équipements (patinoire, piscine), ateliers mobilité, Plan Logement d'Abord, TZNR

Ville de Chambéry : Maison France Services, mairies de quartier, lieux ressources, équipements de proximité (Scarabée, bibliothèque...)

Axe 2

Aller vers les personnes plus éloignées des services publics

Objectifs opérationnels

Proposer aux habitants une offre de proximité en matière d'accès aux soins et de santé mentale

Exemples de mesures/actions

- Actions en matière d'accès aux soins et de santé mentale spécifiques à destination des jeunes
- Soutien au déploiement d'équipes mobiles de psychiatrie
- Soutien à l'implantation et au développement de structures de santé proximité : Pôle de Santé, maisons de santé, cabinets médicaux...
- Formation des acteurs aux enjeux de santé mentale
- Formation et coordination des acteurs de santé
- Soutien aux groupes de parole, groupes de pairs
- Prévention addiction

Indicateurs d'évaluation

- Nombre de personnes orientées vers les structures de santé de droit commun
- Nombre de personnes accueillies dans les structures et les services de santé
- Nombre de droits ouverts en lien avec la santé
- Délai entre l'accompagnement ou l'orientation et l'ouverture du droit
- Taux de recours aux différents médecins
- Taux de couverture des quartiers en médecins et en structures de santé
- Nombre et types d'actions menées
- Taux de consommation de psychotropes
- Baromètre des habitants
- Sources : ARS, Atelier Santé Ville, Balises, baromètre des habitants, CPAM, TZNR

.../...

Référent (suivi, évaluation et coordination de l'axe)



Atelier Santé Ville (politique de la ville), ARS (droit commun)

Partenariats



Partenaires mobilisés :

Associations de prévention des risques, CHS (SMART73), communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), conseil citoyen, CPAM, IREPS, maisons et professionnels de santé, médiateurs, Pôle santé, prévention spécialisée...

Instances de coordination :

Comité de pilotage et comité d'animation de l'Atelier Santé Ville
Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)

Dispositifs mobilisables



ARS : Pôle de santé pluridisciplinaire, ambassadeurs de santé mentale

CAF : Prestation de service, point accueil écoute jeunes

DDETSPP : MILDECA

Département : Point accueil écoute jeunes

Grand Chambéry : TZNR

Ville de Chambéry : Plan de prévention des addictions

Axe 2

Aller vers les personnes
plus éloignées
des services publics

Objectifs
opérationnels

Accompagner les habitants pour leur permettre
d'accéder à l'autonomie numérique

Exemples de
mesures/actions

Ateliers et formations individuels et collectifs

Mise à disposition d'outils et de matériel
numériques et informatiques pour les
habitants

Indicateurs
d'évaluation

Niveau d'autonomie numérique

Nombre de personnes concernées
(par âge, genre, quartier)

Nombre et types d'actions

A confirmer avec opérateur TZNR avant
validation :

Nombre de ménages rencontrés ayant accès
à un outil numérique

Nombre de personnes ayant besoin d'un
accompagnement dans les démarches
administratives dématérialisées

Sources : Dauphin, synthèse autonomie numérique,
TZNR

.../...

Référent
(suivi, évaluation et
coordination de l'axe)



Grand Chambéry

Partenariats



Partenaires mobilisés :

Associations d'éducation populaire, associations œuvrant dans le champ de l'accès aux droits, conseil citoyen, espaces de vie sociale et centres sociaux

Instances de coordination :

Groupe accès aux droits
Groupe numérique

Dispositifs
mobilisables



CAF : Promeneurs du Net

Etat : Adulte relais, Cité éducative, France Numérique Ensemble,

Grand Chambéry : Conseillers numériques, Synchro me guide, TZNR

Ville de Chambéry : La Dynamo, Maison France Services

AIJ : Accompagnement Intensif des Jeunes - ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine - ARS : Agence Régionale de la Santé - ASV : Atelier Santé Ville - AVIP : A vocation d'Insertion Socioprofessionnelle - AVS : Animation de la Vie Sociale - BRSA : Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active - CCSPL : Commission Consultative des Services Publics - Locaux - CDDF : Conseil pour les Droits et les Devoirs aux Familles - CEJ : Contrat Engagement Jeune - CHS : Centre Hospitalier Spécialisé - CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - CLSM : Conseil Local de Santé Mentale - CLSPDR : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation - COPIL : Comité de Pilotage - COTECH : Comité Technique - CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CTJ : Contrat Territorial Jeunesse - DALO : Droit Au Logement Opposable - DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations - DDT : Direction Départementale des Territoires - DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles - EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant - EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale - FDVA : Fonds de Développement de la Vie Associative - FIPD : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance - FONJEP : Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire - FSE : Fonds Social Européen - GLO : Accompagnement Global - GUSP : Gestion Urbaine et Sociale de Proximité - IAE : Insertion par l'Activité Économique - IREPS : Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé - LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents - MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Pratiques Addictives - MFS : Maison France Services - MLJ : Mission Locale Jeunes - OEPRE : Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants - PDI : Plan Départemental d'Insertion - PEC : Parcours Emploi Compétences - PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences - PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse - PMI : Protection Maternelle Infantile - PRE : Programme de Réussite Éducative - PRU : Programme de Renouvellement Urbain - REAAP : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents - REP : Réseau d'Éducation Prioritaire - SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties - TZNR : Territoire Zéro Non Recours - UDAF : Union Départementale des Associations Familiales - QPV : Quartier Politique de la Ville - QVA : Quartier en Veille Active

Axe 3

Soutenir et accompagner les parents dans l'éducation de leurs enfants

Objectifs opérationnels	Exemples de mesures/actions	Indicateurs d'évaluation
Allez vers les parents	Actions de médiation autour et dans les établissements scolaires Supports de communication en direction des parents Animations et actions permettant de capter les parents dans l'espace public : quartiers été, fêtes de quartier...	Nombre de parents rencontrés par âge/genre/quartier Nombre de parents orientés vers les structures de parentalité Nombre d'actions d'aller vers Nombre et types d'actions menées Source : CAF, Dauphin
Favoriser l'expression de la parole et le partage d'expériences entre parents	Accompagner le déploiement des lieux d'accueil parents-enfants et des ludothèques Mise en place de groupes de pairs, de groupes parents et de café des parents ²² Actions de formation des parents et des professionnels	Nombre de familles et de parents concernés par âge, genre, établissement, lieu d'habitation Niveau de fréquentation des structures de parentalité Nombre et type d'actions Nombre de personnes formées par type de publics Baromètre des parents Source : baromètre des parents, CAF, Cités éducatives, Dauphin
Rendre les parents acteurs et responsables de l'éducation des enfants et de leurs quartiers	Actions d'accompagnement des parents : PRE, Point Ecoute jeune, Médiation familiale ... Actions permettant aux parents de s'investir dans la vie des établissements scolaires Soutien et renforcement de l'implication des parents dans la vie des associations Programme de développement des compétences psychosociales	Suites de parcours des enfants et parents suivis dans les dispositifs d'accompagnement à la parentalité => cohorte ? Nombre d'actions et de personnes fréquentant les actions Taux de fréquentation des portes ouvertes des établissements scolaires Niveau d'implication des parents dans la scolarité et les loisirs de leurs enfants Baromètre des parents Source : Cité éducative, Dauphin, Education nationale
Prévenir l'épuisement parental, favoriser le répit et l'émancipation	Développement d'actions, de sorties, de séjours en direction des enfants et adolescents Activités et actions de bien-être et d'estime de soi à destination des parents Aide à la prise en charge et la garde des enfants (Toute petite section (TPS), crèches...)	Nombre de parents rencontrés par âge/genre/quartier par type d'actions menées Nombre d'enfants par âge/genre/quartier et type d'actions menées Baromètre des parents Sources : Cité éducative, Dauphin

Référent
(suivi, évaluation et
coordination de l'axe)



Politique de la ville : Responsable de la Caisse des écoles
Droit commun : Référent Parentalité de la Ville de Chambéry

Partenariats



Partenaires engagés :
ARS, CAF, Département, Éducation Nationale, Grand Chambéry, Ville de Chambéry
Partenaires mobilisés :
Associations d'éducation populaire, Bulle santé, centres sociaux, CHS, conseil citoyen, ludothèques, maisons de l'enfance, points écoute, Pôle Santé, prévention spécialisée, UDAF...
Instances de coordination :
Instance opérationnelle : Groupe de travail parentalité
Instance de pilotage : Comité de pilotage Cité éducative

Dispositifs
mobilisables



Politique de la ville :
Adulte relais, Atelier Santé Ville, Cité éducative, Quartiers d'été
Droit commun :
ARS : Programme de développement des compétences psychosociales
CAF : LAEP, REAPP, prestations de services, animations collectives et familles, Promeneurs du Net Parentalité, CLAS, prestations accueil de loisirs sans hébergement, box naissance, aide à domicile familles, répit bulle d'air, aides aux loisirs et vacances
Département : PMI, centre social départemental, mesures éducatives en milieu ouvert
Education nationale : OEPRE (Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants)
Ville de Chambéry : CDDF, dispositif « premiers pas en famille »

AIJ : Accompagnement Intensif des Jeunes - ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine - ARS : Agence Régionale de la Santé - ASV : Atelier Santé Ville - AVIP : A vocation d'Insertion Socioprofessionnelle - AVS : Animation de la Vie Sociale - BRSA : Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active - CCSPL : Commission Consultative des Services Publics - Locaux - CDDF : Conseil pour les Droits et les Devoirs aux Familles - CEJ : Contrat Engagement Jeune - CHS : Centre Hospitalier Spécialisé - CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - CLSM : Conseil Local de Santé Mentale - CLSPDR : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation - COPIL : Comité de Pilotage - COTECH : Comité Technique - CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CTJ : Contrat Territorial Jeunesse - DALO : Droit Au Logement Opposable - DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations - DDT : Direction Départementale des Territoires - DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles - EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant - EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale - FDVA : Fonds de Développement de la Vie Associative - FIPD : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance - FONJEP : Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire - FSE : Fonds Social Européen - GLO : Accompagnement Global - GUSP : Gestion Urbaine et Sociale de Proximité - IAE : Insertion par l'Activité Économique - IREPS : Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé - LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents - MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Pratiques Addictives - MFS : Maison France Services - MLJ : Mission Locale Jeunes - OEPRE : Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants - PDI : Plan Départemental d'Insertion - PEC : Parcours Emploi Compétences - PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences - PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse - PMI : Protection Maternelle Infantile - PRE : Programme de Réussite Éducative - PRU : Programme de Renouvellement Urbain - REAAP : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents - REP : Réseau d'Éducation Prioritaire - SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties - TZN : Territoire Zéro Non Recours - UDAF : Union Départementale des Associations Familiales - QPV : Quartier Politique de la Ville - QVA : Quartier en Veille Active

Axe 4

Promouvoir le vivre ensemble et la citoyenneté

Objectifs opérationnels	Exemples de mesures/actions	Indicateurs d'évaluation
Soutenir l'appropriation positive de l'espace public par les habitants	Fêtes de quartier Animations de rue Présence d'aller vers : maraudes, antenne mobile Soutien aux actions de mobilisation des habitants Organisation de visites de terrains (veilles techniques, diagnostic en marchant, marches exploratoires) Amélioration des espaces publics et du cadre de vie : gestion urbaine de proximité, résidentialisation, renaturation du quartier, lutte contre les îlots de chaleur...	Nombre, types, âge et genre de publics concernés Nombre et types de projets et d'actions Baromètre du vivre ensemble des habitants Cartographie de l'occupation de l'espace public Sources : Baromètre des habitants, Correspondants de nuit, Dauphin
Prévenir l'isolement, le repli sur soi ou communautaire	Groupes de parole Actions intergénérationnelles Sorties hors du quartier Actions culturelles Quartiers d'été Fêtes de quartier Actions de promotion de la laïcité Actions d'aller vers	Nombre de personnes concernées par âge/quartiers/genre Nombre et types d'actions Evolution des indicateurs liés aux troubles de santé mentale Sources : ARS, Atelier Santé Ville, Dauphin
Accompagner les habitants pour qu'ils deviennent acteurs de leur quartier	Tables de quartier Porteurs de parole Conseil citoyen Fonds de participation des habitants Conseils de quartier Animation de pieds d'immeuble	Nombre de projets portés par les habitants Nombre de bénévoles dans les associations Niveau de participation des habitants à la vie du quartier Sources : Dauphin + baromètre des habitants

.../...

Référent
(suivi, évaluation et
coordination de l'axe)



Politique de la ville : Équipe projet politique de la ville
Droit commun : Ville de Chambéry service animation de la vie sociale /
mairie de quartier

Partenariats



Partenaires engagés :
ARS, bailleurs, CAF, Caisse des dépôts et des consignations/Banque des
Territoires, Département, DRAC, Grand Chambéry Jeunesse et sports, , Ville
de Chambéry
Partenaires mobilisés :
Associations de quartiers, associations d'éducation populaire, associations
sportives et culturelles, centres sociaux et espaces de vie sociale, conseil
citoyen, équipements culturels et sportifs, régies de quartier, ...
Instances de coordination :
Comité technique/de pilotage Animation de la Vie Sociale
Équipes territoriales Instance de pilotage : Comité de pilotage Cité éducative

Dispositifs
mobilisables



Politique de la ville :
Abattement TFPB, Adultes relais, Cités éducatives, Quartiers d'été
Droit commun :
CAF : politique d'AVS (prestations de services - centres sociaux, espaces de
vie social), appel à projets AVS, point relais, permanences
Caisse des dépôts et des consignations : accompagnement en investissement
sur la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale des
territoires
Département : Contrat départemental
DRAC : été culturel
Etat : FDVA, FONJEP, FIPD
Grand Chambéry : Club Climat Citoyen, CCSPL
Ville de Chambéry : soutien à la vie associative et à l'animation de la vie
sociale, soutien au sport et à la culture

AIJ : Accompagnement Intensif des Jeunes - ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine - ARS : Agence Régionale de la Santé - ASV : Atelier Santé Ville - AVIP : A vocation d'Insertion Socioprofessionnelle - AVS : Animation de la Vie Sociale - BRSA : Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active - CCSPL : Commission Consultative des Services Publics - Locaux - CDDF : Conseil pour les Droits et les Devoirs aux Familles - CEJ : Contrat Engagement Jeune - CHS : Centre Hospitalier Spécialisé - CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Sclarité - CLSM : Conseil Local de Santé Mentale - CLSPDR : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation - COPIL : Comité de Pilotage - COTECH : Comité Technique - CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CTJ : Contrat Territorial Jeunesse - DALO : Droit Au Logement Opposable - DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations - DDT : Direction Départementale des Territoires - DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles - EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant - EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale - FDVA : Fonds de Développement de la Vie Associative - FIPD : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance - FONJEP : Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire - FSE : Fonds Social Européen - GLO : Accompagnement Global - GUSP : Gestion Urbaine et Sociale de Proximité - IAE : Insertion par l'Activité Économique - IREPS : Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé - LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents - MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Pratiques Addictives - MFS : Maison France Services - MLJ : Mission Locale Jeunes - OEPRE : Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants - PDI : Plan Départemental d'Insertion - PEC : Parcours Emploi Compétences - PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences - PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse - PMI : Protection Maternelle Infantile - PRE : Programme de Réussite Éducative - PRU : Programme de Renouvellement Urbain - REAAP : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents - REP : Réseau d'Éducation Prioritaire - SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties - TZNR : Territoire Zéro Non Recours - UDAF : Union Départementale des Associations Familiales - QPV : Quartier Politique de la Ville - QVA : Quartier en Veille Active

Axe 5

Prévenir la délinquance

Objectifs opérationnels	Exemples de mesures/actions	Indicateurs d'évaluation
Favoriser une appropriation positive de l'espace public	Actions de vivre ensemble : fêtes de quartier Action d'amélioration des espaces publics et du cadre de vie : gestion urbaine de proximité, résidentialisation Médiation sociale	Cartographie de l'occupation de l'espace public Nombre et types d'actions menées dans les espaces publics Nombre de personnes concernées par âge, genre, quartier Baromètre du sentiment d'insécurité et du vivre ensemble Nombre d'opérations de lutte contre les trafics Nombre de personnes interpellées Nombre de trafics démantelés Nombre et suites des décisions judiciaires Sources : Correspondants de nuit, Dauphin, baromètre
Renforcer le dialogue entre les populations et les acteurs de sécurité	Organisation de temps forts autour de la citoyenneté (visites d'institutions, parcours citoyens, etc.) Animation d'ateliers de tranquillité publique de proximité (participation des habitants autour des enjeux de tranquillité) Installation d'un commissariat National et Municipal mutualisé (Hauts de Chambéry) Espaces d'échanges et de dialogue avec les associations de locataires et de propriétaires	Nombre d'actions menées Nombre d'ateliers réalisés, taux de participation Améliorations de la prise en compte des plaintes Baromètre des habitants Sources : Baromètre des habitants, Dauphin, Police Nationale
Développer des actions de prévention qui s'adressent à des publics particulièrement exposés aux risques	Actions de prévention, formation, information sur les violences sexuelles, sexistes et intrafamiliales Actions de formations sur les conduites à risques à destination des médiateurs de rue, agents municipaux Action de prévention Construction de parcours personnalisés pour les publics à risque	Nombre et types de personnes suivies Suites de parcours des personnes suivies Nombre et types d'actions Nombre de signalements et plaintes pour violences (par types de violences) Evolution des chiffres de la délinquance Sources : Dauphin, Justice, Police Nationale



Référent
(suivi, évaluation et
coordination de l'axe)



Politique de la ville : Ville de Chambéry
Droit commun : Chargée de mission prévention de la délinquance/CLSPDR

Partenariats



Partenaires engagés :
Bailleurs sociaux, délégué aux droits des femmes, Grand Chambéry, PJJ, Police Nationale, Préfecture, SPIP, Ville de Chambéry

Partenaires mobilisés :
Associations d'éducation populaire, associations de locataires et de copropriétaires, associations de prévention des risques et de lutte contre les violences, centre sociaux, conseil citoyen, Maison de la Justice et du Droit, Parquet, prévention spécialisée, régies de quartiers, structures de médiation urbaine...

Instances de coordination :
Instance opérationnelle : groupes territoriaux du CLSPDR, instance de suivi de parcours
Instance de pilotage : CLSPDR

Dispositifs
mobilisables



Politique de la ville :
Abattement TFPB, Adultes relais, Cités éducatives, Quartiers d'été

Droit commun :
Etat : FIPD, MILDECA, contrat de sécurité intégrée

Grand Chambéry : CLSPDR, dispositifs de médiation (transports en commun, espace public...)

Police Nationale : délégué Police Population, dispositif de lutte contre les trafics de stupéfiants, intervention en milieu scolaire

Ville de Chambéry : CDDF, Cellule Mineurs, CLSPDR, contrat local contre les violences sexuelles et sexistes, contrat de sécurité intégrée, dispositif ANGELA, Plan communal de prévention des addictions et des conduites à risque

AIJ : Accompagnement Intensif des Jeunes - **ANRU :** Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine - **ARS :** Agence Régionale de la Santé - **ASV :** Atelier Santé Ville - **AVIP :** A vocation d'Insertion Socioprofessionnelle - **AVS :** Animation de la Vie Sociale - **BRSA :** Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active - **CCSPL :** Commission Consultative des Services Publics - Locaux - **CDDF :** Conseil pour les Droits et les Devoirs aux Familles - **CEJ :** Contrat Engagement Jeune - **CHS :** Centre Hospitalier Spécialisé - **CLAS :** Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - **CLSM :** Conseil Local de Santé Mentale - **CLSPDR :** Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation - **COPIL :** Comité de Pilotage - **COTECH :** Comité Technique - **CPTS :** Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - **CTJ :** Contrat Territorial Jeunesse - **DALO :** Droit Au Logement Opposable - **DDETSPP :** Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations - **DDT :** Direction Départementale des Territoires - **DRAC :** Direction Régionale des Affaires Culturelles - **EAJE :** Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant - **EPCI :** Etablissement Public de Coopération Intercommunale - **FDVA :** Fonds de Développement de la Vie Associative - **FIPD :** Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance - **FONJEP :** Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire - **FSE :** Fonds Social Européen - **GLO :** Accompagnement Global - **GUSP :** Gestion Urbaine et Sociale de Proximité - **IAE :** Insertion par l'Activité Économique - **IREPS :** Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé - **LAEP :** Lieu d'Accueil Enfants Parents - **MILDECA :** Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Pratiques Addictives - **MFS :** Maison France Services - **MLJ :** Mission Locale Jeunes - **OEPRE :** Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants - **PDI :** Plan Départemental d'Insertion - **PEC :** Parcours Emploi Compétences - **PIC :** Plan d'Investissement dans les Compétences - **PJJ :** Protection Judiciaire de la Jeunesse - **PMI :** Protection Maternelle Infantile - **PRE :** Programme de Réussite Éducative - **PRU :** Programme de Renouvellement Urbain - **REAAP :** Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents - **REP :** Réseau d'Éducation Prioritaire - **SPIP :** Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - **TFPB :** Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties - **TZNR :** Territoire Zéro Non Recours - **UDAF :** Union Départementale des Associations Familiales - **QPV :** Quartier Politique de la Ville - **QVA :** Quartier en Veille Active

Axe 6

Permettre l’amélioration du cadre de vie des habitants dans le cadre du déploiement du projet de renouvellement urbain

Objectifs opérationnels	Exemples de mesures/actions	Indicateurs d'évaluation
Assurer la qualité des espaces publics aux habitants du quartier	Travaux d’embellissement et d’entretien du quartier, mise en valeur des espaces verts et développement des usages Chantiers impliquant au maximum les habitants Développement des lieux de convivialité Aménagement et travaux de renaturation Actions de renforcement de l’entretien (gestion des encombrants, aire de conteneurs déchets, propreté, lutte contre les nuisibles...) Jardins partagés Chantiers éducatifs	Nombre d’espaces publics requalifiés Volume et coûts de la gestion des encombrants Volume et coûts de la gestion des actions de nettoyage et d’entretien Satisfaction des habitants et des acteurs du quartier Sources : bailleur, baromètre habitant, Grand Chambéry, Ville de Chambéry
Améliorer et optimiser l’offre de locaux et de services sur le quartier	Rénovation et mise en valeur des équipements Aide et soutien au développement des commerces et de l’entrepreneuriat Soutien aux activités associatives Visibilité des services au sein du quartier et depuis l’extérieur	Taux de fréquentation des équipements Mixité et complémentarité des services et activités proposés Nombre de commerces et de services, fréquentation du marché et évolution du nombre d’étaliers Satisfaction des habitants sur la qualité des services Satisfaction des habitants et des acteurs du quartier (associations et structures professionnelles œuvrant dans le quartier) de l’offre culturelle, associative, commerciale et de services Sources : baromètre habitants, cartographie des équipements de quartiers, Sig-ville, Ville de Chambéry
Accompagner la qualité des logements et des relogements	Adaptation de l’offre de logements pour répondre aux besoins : démolitions, reconstructions, restructurations, réhabilitations Entretien et embellissement des logements Actions favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle Accompagnement des locataires dans leurs parcours locatifs Accompagnement des relogements Chantiers éducatifs	Indicateurs de mixité sociale dans le quartier : taux de pauvreté du quartier, taux de rotation, évolution des typologies de logements dans le quartier, nombre de DALO en QPV/total Nombre de logements réhabilités et coûts des réhabilitations Nombre de logements construits et coûts des constructions Coûts d’entretien et de sur entretien des logements Nombre de logements démolis Nombre de résidentialisation Nombre de reconstitution PLAI+ hors QPV Exemples de parcours locatifs Satisfaction des habitants Sources : Bailleurs, baromètre des habitants, DDETSPP, DDT, Grand Chambéry, INSEE

.../...

Objectifs opérationnels	Exemples de mesures/actions	Indicateurs d'évaluation
Faciliter la mobilité des habitants dans et en-dehors du quartier	Amélioration des mobilités douces (pistes cyclables, liaison verte, transports en commun...) Actions et ateliers d'accompagnement à la mobilité (pratique du vélo, connaissance du réseau de bus, ateliers...) Actions d'apaisement de la circulation automobile Balades urbaines Désenclaver le quartier en favorisant les liaisons avec le centre-ville et les communes limitrophes (Cognin et Jacob-Bellecombette) Gratuité de transports en commun pour les écoles élémentaires (projets KEZACO)	Nombre de personnes accompagnées par âge/genre Nombres d'actions réalisées Temps de trajet à partir des différentes zones du Biollay Nombre de trajets réalisés à partir des nouveaux arrêts du Biollay + chrono existante + autres lignes dans les autres QPV Nombre d'abonnements sociaux QPV Satisfaction des habitants Nombre de kms de pistes cyclables et de voies vertes créées ou requalifiées Zones desservies par un transport en commun, cadencement des navettes Sources : Dauphin, Grand Chambéry
Impliquer les habitants dans la définition du futur quartier	Temps de concertation et de co-conception par le biais d'une grande diversité d'actions afin d'assurer une bonne représentativité des habitants et des usagers Ateliers participatifs, démarche d'urbanisme transitoire Maison du projet	Nombre d'habitants, d'usagers et d'acteurs du quartier mobilisés Mesure du niveau de participation des habitants dans le projet de rénovation urbaine Exemples d'évolutions du projet liées à l'implication citoyenne Satisfaction des habitants Sources : baromètre habitants, Grand Chambéry
Référent (suivi, évaluation et coordination de l'axe)	Politique de la ville : Équipe projet politique de la ville / Grand Chambéry PRU / Ville de Chambéry GUSP Droit commun : Mairies de quartiers et bailleurs	
Partenariats	Partenaires engagés : ARS, bailleurs sociaux, Caisse des dépôts et des consignations, DDT, DDETSPP, Grand Chambéry, Police Nationale, Ville de Chambéry Partenaires mobilisés : Associations locales, centres sociaux, commerçants, conseil citoyen, conseils de quartier, régies de quartier Instances de coordination : Comité technique/comité de pilotage du PRU et de la gestion urbaine et sociale de proximité	
Dispositifs mobilisables	Politique de la ville : Abattement TFPB, Adulte relais, ANRU, Quartiers d'été Droit commun : ARS : programme de lutte contre l'habitat indigne, qualité de l'air, urbanisme favorable à la santé Bailleurs sociaux : implication dans la vie de quartier, rénovation et réhabilitation des espaces publics, des logements et des équipements CAF : aides à l'investissement des services aux familles, financement SOLIHA pour les diagnostics logements indécents Caisse des dépôts et des consignations : accompagnement en investissement sur la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale des territoires Etat : Fonds vert DDETSPP : attribution logements DALO Grand Chambéry : aides à la pierre, fonds de concours, déchetterie mobile, mobilité solidaire, Synchro me guide Police Nationale : référents sûreté Ville de Chambéry : GUSP, KEZACO	

AIJ : Accompagnement Intensif des Jeunes - ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine - ARS : Agence Régionale de la Santé - ASV : Atelier Santé Ville - AVIP : A vocation d'Insertion Socioprofessionnelle - AVS : Animation de la Vie Sociale - BRSA : Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active - CCSPL : Commission Consultative des Services Publics - Locaux - CDDF : Conseil pour les Droits et les Devoirs aux Familles - CEJ : Contrat Engagement Jeune - CHS : Centre Hospitalier Spécialisé - CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - CLSM : Conseil Local de Santé Mentale - CLSPDR : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation - COPIL : Comité de Pilotage - COTECH : Comité Technique - CPTS : Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - CTJ : Contrat Territorial Jeunesse - DALO : Droit Au Logement Opposable - DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations - DDT : Direction Départementale des Territoires - DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles - EAJE : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant - EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale - FDVA : Fonds de Développement de la Vie Associative - FIPD : Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance - FONJEP : Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire - FSE : Fonds Social Européen - GLO : Accompagnement Global - GUSP : Gestion Urbaine et Sociale de Proximité - IAE : Insertion par l'Activité Économique - IREPS : Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé - LAEP : Lieu d'Accueil Enfants Parents - MILDECA : Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Pratiques Addictives - MFS : Maison France Services - MLJ : Mission Locale Jeunes - OEPRE : Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants - PDI : Plan Départemental d'Insertion - PEC : Parcours Emploi Compétences - PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences - PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse - PMI : Protection Maternelle Infantile - PRE : Programme de Réussite Éducative - PRU : Programme de Renouvellement Urbain - REAAP : Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents - REP : Réseau d'Éducation Prioritaire - SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties - TZNR : Territoire Zéro Non Recours - UDAF : Union Départementale des Associations Familiales - QPV : Quartier Politique de la Ville - QVA : Quartier en Veille Active

Axe 7

Inscrire les habitants
dans des parcours d'insertion
socioprofessionnelle

Objectifs opérationnels	Exemples de mesures/actions	Indicateurs d'évaluation
Allez vers les publics les plus éloignés de l'emploi	Postes d'aller vers : travail de rue, antenne mobile, maraudes, présence dans les manifestations Lieu ressource en proximité pour les besoins en matière d'emploi Évènements sur l'emploi dans l'espace public	Nombre de personnes rencontrées (par genre, âge, situation professionnelle) Nombre de personnes fréquentant les lieux ressources Nombre de personnes orientées vers les structures et les services Evolution du non-recours à l'emploi (taux d'activité) Source : Dauphin, France travail, lieux ressource, MLJ, Sigiville
Renforcer l'accompagnement à l'emploi des habitants	Construction de parcours individualisés et coordonnés Actions de levée des freins périphériques : langue, mobilité, garde d'enfants... Actions d'accompagnement et de remobilisation par le sport, la culture, l'estime de soi...	Nombre de personnes (âge, genre) en parcours d'insertion (par dispositifs, actions...) Suites de parcours des personnes accompagnées Nombre et type d'actions menées et nombre de bénéficiaires (levée des freins périphériques) Taux de chômage par type de population (âge, genre, durée du chômage) Sources : Dauphin, DDETSP, France Travail, MLJ
Rendre plus accessible le monde des entreprises aux habitants	Coaching / simulations de recrutement Job dating/Forums Soutien aux stages de troisième Soutien à l'entrepreneuriat	Nombre et types de projets d'entrepreneuriat en QPV/pérennité des projets Nombre d'interventions d'entreprises en QPV Nombre et variété des terrains de stages de troisième proposés Sources : Education nationale, France Travail, MLJ, plateforme mon stage de 3ème
Lutter contre les discriminations à l'emploi (genre, âge, origine)	Observatoire des discriminations Formations et sensibilisation des acteurs Politique de testing Soutien aux recherches de stages	Nombre de personnes concernées Nombre d'actions menées Nombre de faits de discriminations recensés (par type) Source : Dauphin

.../...

Référent (suivi, évaluation et coordination de l'axe)



Politique de la ville : Équipe projet politique de la ville
Droit commun : France Travail

Partenariats



Partenaires engagés :

Bailleurs sociaux, BPI, CAF, Club les entreprises s'engagent, DDETSPP, DDT, Département, Éducation nationale, France Travail, Grand Chambéry, Ville de Chambéry

Partenaires mobilisés :

Centres sociaux, chambres consulaires, conseil citoyen, entreprises et associations d'insertion, Maisons France Services, MEDEF, , Mission Locale Jeunes, régies de quartier, réseaux d'entreprises...

Instances de coordination :

Instance opérationnelle : à créer

Instance de pilotage : Réseau Pour l'Emploi / COPIL CitésLab

Dispositifs mobilisables



Politique de la ville :

CitésLab, Cordées de la réussite, Emplois francs, EPIDE, Mon Quartier Ma Chance, Plan Entrepreneuriat Quartiers 2030, Plateforme stage de troisième

Droit commun :

CAF : Soutien de la création de places d'accueil en EAJE AVIP

DDETSPP : politique d'accès et de retour à l'emploi, (BOP 102), mobilisation du réseau les entreprises s'engagent (BOP 103)

Département : Contractualisation France Travail, accompagnement des BRSA

Etat : IAE, emplois aidés,

France Travail : dispositifs d'accompagnement intensifs et renforcés (GLO, AIJ, CEJ), mobilisation des prestations d'aide à l'élaboration de projets et techniques de recherche d'emploi, financements et/ou prescription de formations dans le cadre du PIC

Grand Chambéry : PLIE, clauses sociales, TZNR, conseillers numériques

Région : FSE

Ville de Chambéry : Maison France Services, lieux ressources

AIJ : Accompagnement Intensif des Jeunes - **ANRU :** Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine - **ARS :** Agence Régionale de la Santé - **ASV :** Atelier Santé Ville - **AVIP :** A vocation d'Insertion Socioprofessionnelle - **AVS :** Animation de la Vie Sociale - **BRSA :** Bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active - **CCSPL :** Commission Consultative des Services Publics - Locaux - **CDDF :** Conseil pour les Droits et les Devoirs aux Familles - **CEJ :** Contrat Engagement Jeune - **CHS :** Centre Hospitalier Spécialisé - **CLAS :** Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité - **CLSM :** Conseil Local de Santé Mentale - **CLSPDR :** Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation - **COPIL :** Comité de Pilotage - **COTECH :** Comité Technique - **CPTS :** Communauté Professionnelle Territoriale de Santé - **CTJ :** Contrat Territorial Jeunesse - **DALO :** Droit Au Logement Opposable - **DDETSPP :** Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations - **DDT :** Direction Départementale des Territoires - **DRAC :** Direction Régionale des Affaires Culturelles - **EAJE :** Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant - **EPCI :** Etablissement Public de Coopération Intercommunale - **FDVA :** Fonds de Développement de la Vie Associative - **FIPD :** Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance - **FONJEP :** Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire - **FSE :** Fonds Social Européen - **GLO :** Accompagnement Global - **GUSP :** Gestion Urbaine et Sociale de Proximité - **IAE :** Insertion par l'Activité Économique - **IREPS :** Institut Régional d'Éducation et de Promotion de la Santé - **LAEP :** Lieu d'Accueil Enfants Parents - **MILDECA :** Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Pratiques Addictives - **MFS :** Maison France Services - **MLJ :** Mission Locale Jeunes - **OEPRE :** Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants - **PDI :** Plan Départemental d'Insertion - **PEC :** Parcours Emploi Compétences - **PIC :** Plan d'Investissement dans les Compétences - **PJJ :** Protection Judiciaire de la Jeunesse - **PMI :** Protection Maternelle Infantile - **PRE :** Programme de Réussite Éducative - **PRU :** Programme de Renouvellement Urbain - **REAAP :** Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents - **REP :** Réseau d'Éducation Prioritaire - **SPIP :** Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation - **TFPB :** Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties - **TZNR :** Territoire Zéro Non Recours - **UDAF :** Union Départementale des Associations Familiales - **QPV :** Quartier Politique de la Ville - **QVA :** Quartier en Veille Active

Axe 8

Poursuivre l'amélioration de la qualité de vie dans les Hauts de Chambéry

Objectifs opérationnels	Exemples de mesures/actions	Indicateurs d'évaluation
Favoriser la propreté dans le quartier	Actions de renforcement de l'entretien (gestion des encombrants, aire de conteneurs déchets, propreté, lutte contre les nuisibles...) Actions de nettoyage et d'embellissement du quartier Actions de réduction des effets des phases de chantier pour les habitants du quartier	Nombre et types d'actions conjointes Evolution et coût des interventions d'entreprises spécialisées (nuisibles, ...) Coût et volume des encombrants Evolution du nombre d'amendes Baromètre de la propreté du quartier Source : Bailleurs, baromètre des habitants, Grand Chambéry, Ville de Chambéry
Accompagner les habitants dans l'amélioration et appropriation des espaces publics	Soutien aux actions de mobilisation des habitants (Clean Up Day, jardins partagés, compost, etc.) ; Organisation de visites (veilles techniques, diagnostic en marchant, balades urbaines, marches exploratoires) Actions de vivre ensemble : fêtes de quartier Amélioration des espaces publics et du cadre de vie : gestion urbaine de proximité, résidentialisation, renaturation du quartier...	Nombre et types de publics concernés Nombre et types de projets et d'actions Baromètre du vivre ensemble des habitants Cartographie de l'occupation de l'espace public Sources : Baromètre des habitants, Correspondants de Nuit, Dauphin

.../...

Référent (suivi, évaluation et coordination de l'axe)



Politique de la ville : Équipe projet politique de la ville / Grand Chambéry
PRU / Ville de Chambéry GUSP

Droit commun : Mairie de quartier des Hauts de Chambéry

Partenariats



Partenaires engagés :

Bailleurs sociaux, CAF, Caisse des Dépôts et des Consignations, DDT, Grand Chambéry, Police nationale, Ville de Chambéry

Partenaires mobilisés :

Associations de proximité, conseil citoyen, correspondants de nuit, régies de quartiers

Instances de coordination :

Instance opérationnelle : Veilles techniques, diagnostics en marchant, équipe territoriale,

Instance de pilotage : Coordination GUSP, COPIL GUSP, COPIL Politique de la Ville

Dispositifs mobilisables



Politique de la ville :

Abattement TFPB, Adulte relais, ANRU

Droit commun :

ARS : programme de lutte contre l'habitat indigne, qualité de l'air, urbanisme favorable à la santé

Bailleurs sociaux : implication dans la vie de quartier, rénovation et réhabilitation des espaces publics, des logements et des équipements

CAF : aides à l'investissement des services aux familles, financement SOLIHA pour les diagnostics logements indécents

Caisse des dépôts et des consignations : accompagnement en investissement sur la transformation écologique et la cohésion sociale et territoriale des territoires

DDETSPP : attribution logements DALO

Etat : Fonds vert

Grand Chambéry : aides à la pierre, fonds de concours, déchetterie mobile

Police Nationale : référents sûreté

Ville de Chambéry : GUSP



FONCTIONNEMENT du contrat de ville

Le contrat de ville « Quartiers Engagements 2030 » de Grand Chambéry porte l'ambition de simplifier et d'accélérer l'action publique pour produire des résultats tangibles et mesurables, d'assurer des réponses de qualité aux attentes des habitants en renforçant leur participation, de maximiser la mobilisation des acteurs publics et privés et de mettre en place des financements pluriannuels et simplifiés via des conventions.

La partie fonctionnement s'articule autour de plusieurs enjeux :

- **Gouvernance et coordination**
- **Participation des habitants**
- **Guide d'évaluation : enjeux, méthodes et modalités d'évaluation**
- **Modalités de demandes de subventions/ financement des actions**
- **Engagements des partenaires et mobilisation du droit commun**
- **Plan de communication : en direction des habitants, des acteurs/partenaires et des institutions.**

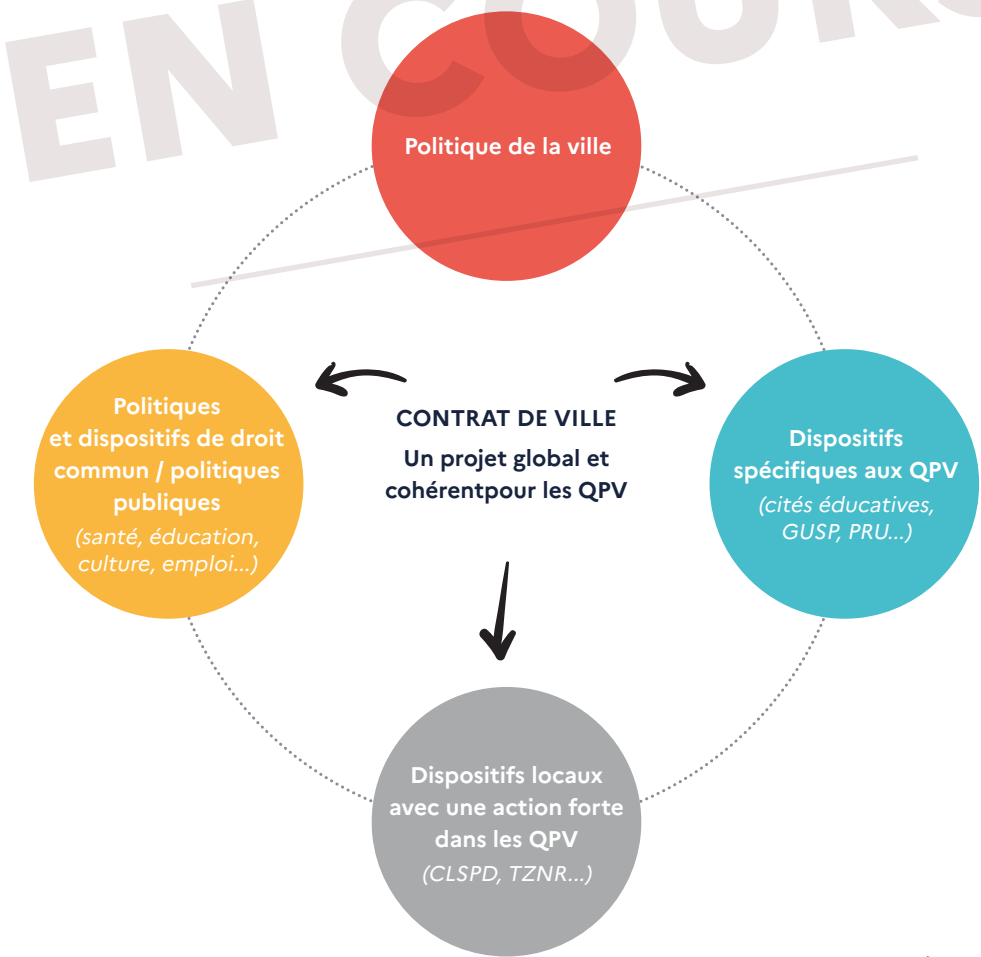
LA GOUVERNANCE DU CONTRAT DE VILLE



Les instances politique de la ville en charge de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation du contrat de ville

L'évaluation du fonctionnement du précédent contrat de ville a permis d'identifier des axes de progrès à mettre en œuvre. Une gouvernance clarifiée doit permettre de proposer un cadre lisible aux habitants, aux acteurs de terrain et aux institutions, de favoriser l'émergence de projets de territoire partagés et participatifs et d'articuler des logiques territoriales et des logiques thématiques. La simplification du fonctionnement partenarial doit permettre des prises de décisions partagées, cohérentes et convergentes au service des habitants des QPV et d'éviter une logique de guichet et d'émiettement des politiques publiques et des dispositifs.

La circulaire du 4 janvier 2023 réaffirme la compétence de l'EPCI en matière de politique de la ville qui assure le pilotage du contrat de ville au nom de l'ensemble des collectivités territoriales. A ce titre, il exerce avec l'Etat les fonctions de coordonnateur. Le maire de la commune concernée par les QPV a un rôle central dans cette gouvernance. Par ailleurs, les contrats de ville reposent sur un engagement collectif de l'ensemble des acteurs et des institutions œuvrant au service des habitants des quartiers. Ces partenaires signataires et les dispositifs qu'ils animent sont pleinement associés à la gouvernance de la politique de la ville.



Comité de pilotage Politique de la ville QPV/QVA

Composition : représentants des signataires du contrat de ville et du conseil citoyen

Rôle : fixe les orientations, valide les subventions, assure le suivi et l'évaluation

Fréquence : 2 fois/an

Conseil citoyen QPV

Composition : habitants et représentants des associations de quartier

Rôle : participe à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du contrat de ville.

Fréquence : 3 fois / an + participation aux instances du contrat de ville (COPIL, COTECH)

Direction de projet : instance de coordination et de régulation politique QPV

Composition : représentants politiques et techniques des 3 co-pilotes du contrat de ville ; autant que de besoin, tout partenaire signataire en fonction de l'ordre du jour.

Rôle : prépare le comité de pilotage, suit ses orientations en réalisant un état d'avancement régulier des fiches actions du contrat de ville, s'assure de la bonne articulation des dispositifs

Fréquence : 1 fois / mois

Equipe projet : instance de suivi opérationnel et technique QPV

Composition : techniciens référents des 3 institutions co-pilotes du contrat de ville ; autant que de besoin, tout partenaire en fonction de l'ordre du jour.

Rôle : anime au quotidien le contrat de ville ; prépare la direction de projet ; propose des arbitrages à la direction de projet ; gère les questions opérationnelles.

Fréquence : 1 fois / mois

Cellule d'évaluation QPV/QVA

Composition : représentants du COPIL, du COTECH, du conseil citoyen, équipe projet

Rôle : assure l'évaluation du contrat de ville

Fréquence : à définir

Comité technique d'instruction QPV/QVA

Composition : référents désignés par les institutions signataires contrat de ville, conseil citoyen

Rôle : donne un avis sur les dossiers reçus dans le cadre de l'appel à projets annuel

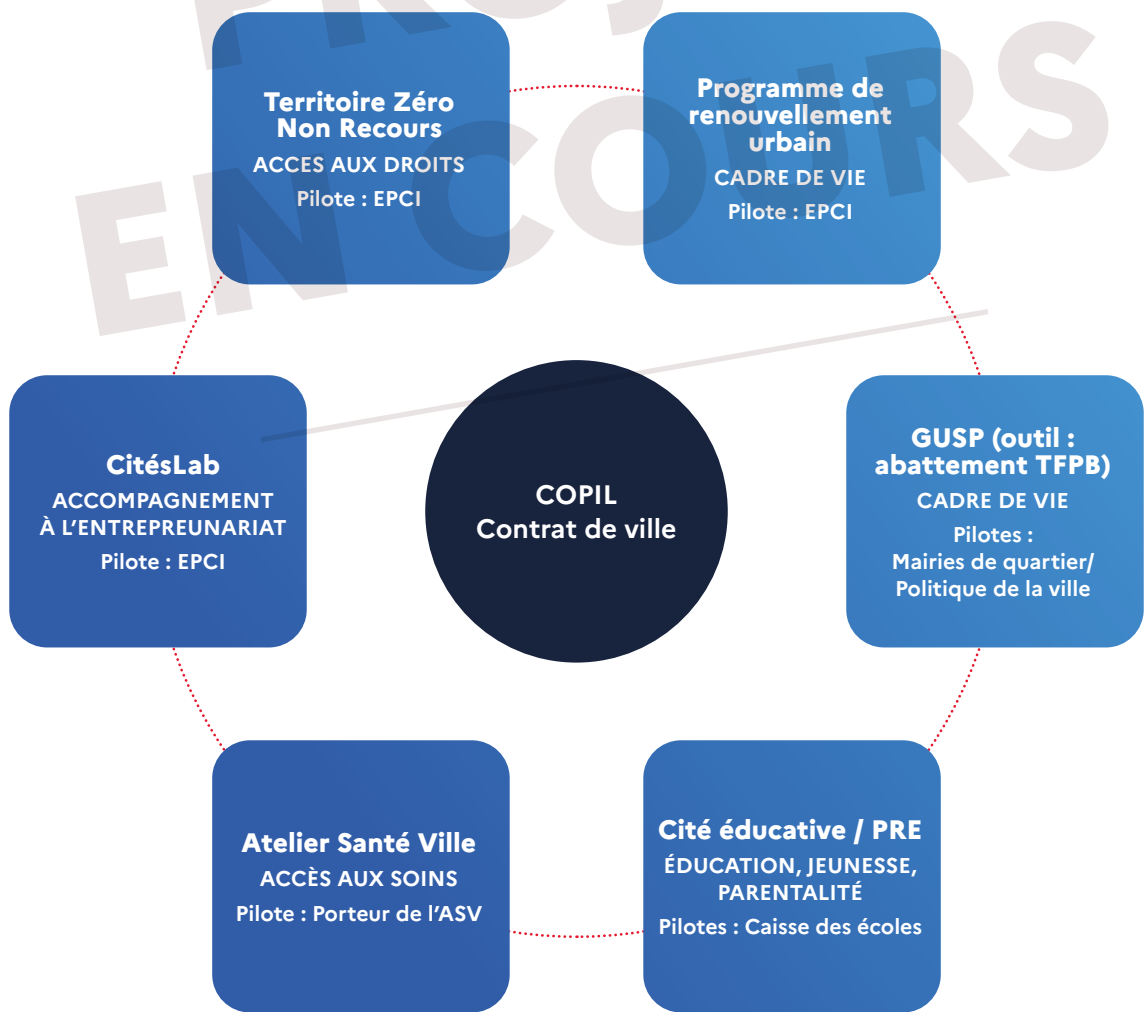
Fréquence : 1 à 2 fois / an



Le contrat de ville et ses dispositifs associés spécifiques aux QPV

Le contrat de ville articule des dispositifs multiples au service des habitants des quartiers : le Programme de Rénovation Urbaine (PRU), la Cité éducative, le Programme de Réussite Educative (PRE), le déploiement de Territoire Zéro Non Recours (TZNR), l'Atelier Santé Ville (ASV), le CitésLab, La Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP).

Pour agir en convergence, l'ensemble de ces dispositifs fait l'objet de bilans en comités de pilotage.



**PHOTO
À VENIR**

LES COORDINATIONS PARTENARIALES OPÉRATIONNELLES



La synergie des acteurs au service des populations est une condition essentielle de réussite des contrats de ville. Elle se concrétise à travers des coordinations et des organisations portées conjointement par le contrat de ville et les acteurs de droit commun. Elle se fixe pour objectifs :

- D'améliorer la connaissance et la reconnaissance des acteurs présents et de leurs compétences dans les territoires
- De permettre le décloisonnement entre acteurs au service des logiques de parcours ou de projets
- Faciliter l'accès à l'information aux partenaires et aux habitants : communiquer
- Former les acteurs de terrain pour les faire monter en compétences collectivement et faire culture commune.



Cette coordination se déploie au travers de plusieurs instances :

Une journée annuelle de la politique de la ville pour :

- Permettre aux acteurs de se connaître et d'échanger sur des thématiques
- Partager les orientations du projet de territoire
- Prendre de la hauteur.

Participants : tous les partenaires du contrat de ville QPV et QVA (signataires élus et techniciens, acteurs du quartier, habitants)

Pilote : politique de la ville

Une équipe territoriale trimestrielle par QPV pour :

- Partager sur les projets du territoire
- Echanger sur les actualités et la vie de quartier
- Rendre compte des travaux des différents groupes

Participants : les représentants des institutions et associations du quartier

Pilote : mairie de quartier

Des groupes thématiques territorialisés pour coordonner les acteurs en articulation avec le droit commun :

jeunesse, accès aux droits, parentalité, cadre de vie, lien social/citoyenneté, prévention de la délinquance, santé, insertion socioprofessionnelle.

Participants : les acteurs concernés par la thématique traitée

Pilote : politique de la ville/droit commun

Des groupes projets en fonction des besoins identifiés au fil de l'eau

Un temps annuel dédié aux communes ayant un QVA sur une thématique définie et partagée par les acteurs

**PHOTO
À VENIR**

LA PARTICIPATION CITOYENNE



« La participation ne doit pas être vue comme un obstacle et une source de délais supplémentaires, mais comme une possibilité d'améliorer le projet comme d'éviter des risques de blocages ou d'insatisfaction ultérieurs. L'expertise d'usage des habitants, si les pouvoirs publics et les opérateurs apprennent à la recueillir, doit permettre d'infléchir les projets afin de les rendre non seulement plus acceptables, mais plus efficaces »

Claude Dilain, Rapport du Sénat n° 250 (2013-2014) sur le projet de loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

Les signataires de quartiers Engagement 2030 souhaitent faire de la participation des habitants une exigence et une réalité effective durant la durée du contrat de ville. La définition d'un cadre formel et contractuel à cette participation doit permettre de garantir sa mise en œuvre et de proposer aux habitants une démarche compréhensible et accessible. La mise en place de moyens matériels, humains et financiers dédiés doit participer à la reconnaissance et la valorisation de l'engagement des habitants.



La participation citoyenne dans le contrat de ville se construit en plusieurs niveaux :

- Elle doit permettre aux plus invisibles et aux plus éloignés des services publics de se faire entendre et de participer à la politique de la ville avec une vigilance particulière pour les jeunes, les femmes et les personnes les plus précaires.
- Elle doit viser à la structuration de collectifs d'habitants intégrant pleinement le pilotage et la gouvernance de la politique de la ville.

La participation des habitants des QPV, parce qu'elle est parfois difficile à mettre en œuvre, requiert des précautions et des conditions d'exercice auxquelles s'engagent les signataires du contrat de ville :

- Aller à la rencontre des habitants sur leurs lieux de vie (sorties d'école, marchés...)
- Adapter la participation des habitants à leurs besoins et à leurs contraintes (horaires, garde d'enfants...)
- Dans le cadre d'une participation définie et encadrée, les partenaires signataires s'engagent à apporter une réponse systématique aux remontées et aux futures demandes des habitants
- Restituer aux habitants le produit des concertations
- Accompagner et dédier des moyens à la participation des habitants (matériels, humains, financiers...) au service des projets.



Modalités et types de participation



	Niveau de participation	Qui ?	Comment ?	Qui anime?	Fréquence ?
Définition des besoins et des priorités, évaluation du contrat de ville	Concertation	Tous les habitants	Démarche d'aller vers : tables de quartier, porteurs de parole, rencontres à la sortie des écoles ou sur le marché, café en pieds d'immeubles,...	Élus Equipe projet politique de la ville Conseil citoyen	Atelier de recueil de parole dans les fêtes de quartier 2 actions d'aller vers par quartier et par an thématisées selon les besoins
			Baromètre du contrat de ville	Prestataire extérieur	Tous les deux ans
Conseil citoyen	Co-construction	Groupe d'habitants volontaires formés et accompagnés	Jury d'examen des projets Participation aux instances politique de la ville (comité de pilotage/comité technique) Gestion d'un fonds de participation citoyen	Equipe projet politique de la ville	Toutes les 6 à 8 semaines
Participation des bénéficiaires dans la construction des projets financés	Co-construction	Habitants mobilisés dans les actions	Participation à la construction, la mise en œuvre et l'évaluation des projets	Associations et acteurs de proximité	Tout au long de l'année

L'ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE : OBJECTIFS ET MÉTHODES



L'évaluation de la politique de la ville et des actions qu'elles financent est une priorité du futur contrat de ville portée par l'ensemble de ses signataires. A travers cette ambition, il s'agit de :

- Pouvoir mesurer l'impact de cette politique publique, ses effets sur les populations et la réduction des inégalités dans les territoires
- Apprécier l'efficacité et la pertinence des actions menées
- Adapter les actions aux besoins des populations et des territoires
- Recueillir l'avis des parties prenantes et particulièrement des habitants.

Les différents niveaux et méthodes d'évaluation

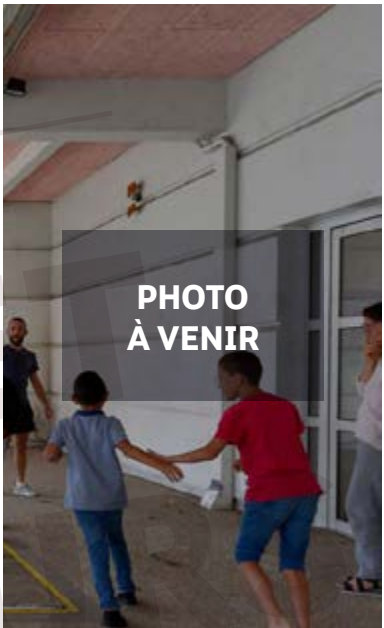
Qu'est ce qui est mesuré ?	Quelles données ?	Qui transmet les données ?	Qui traite les données ?	Quand ?
Observatoire des quartiers : mesure de l'impact de la politique de la ville	Indicateurs d'évolution des territoires QPV comparés à ceux des métropoles	Partenaires signataires du contrat de ville	Prestataire extérieur	Bilan annuel
Baromètre des habitants	Avis des habitants sur l'évolution des conditions de vie et appréciations sur les actions menées	Les habitants des QPV	Prestataire extérieur	Tous les 2 ans
Impact et suivi des actions financées	Données évaluatives dans Dauphin	Les porteurs de projet	Equipe projet politique de la ville	Bilan annuel
Tableaux de bord des objectifs stratégiques	Données de suivi et d'impact pour chaque fiche action	Les porteurs de projet Les habitants des QPV Partenaires signataires du contrat de ville	Référents politique de la ville des fiches actions	Bilan annuel



Temporalité et livrables

L'évaluation du contrat de ville est d'abord un processus continu permettant d'ajuster les actions et les objectifs de l'action publique aux besoins des populations, au contexte socio-économique et à l'évolution des territoires. Chaque année, un rapport synthétique de la politique de la ville réalisé par l'EPCI, en lien étroit avec les services de l'Etat, la Ville de Chambéry et les communes ayant un QVA, dresse un bilan des actions menées. Il est transmis aux signataires, présenté au comité de pilotage du contrat de ville et voté dans les instances respectives de l'EPCI et des communes.

Une évaluation à mi-parcours prévue en 2027 donnera lieu à un rapport intermédiaire, puis à une version actualisée du contrat de ville. Une évaluation finale du contrat de ville aura lieu en 2030, permettant de mesurer les effets de la politique de la ville sur l'ensemble de la période.

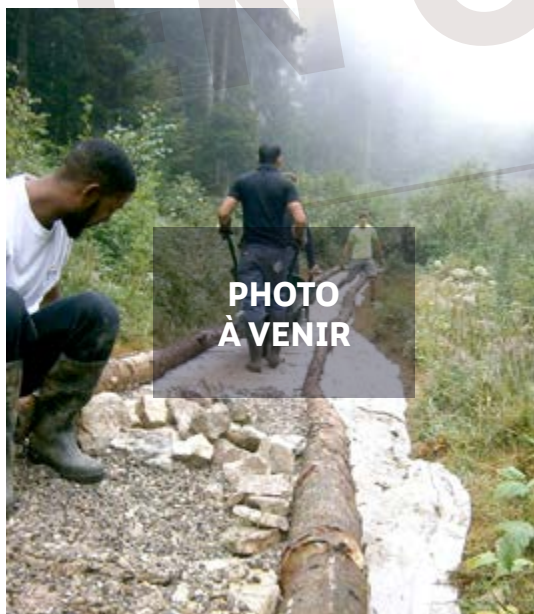


FINANCEMENT DES ACTIONS ET DES STRUCTURES PAR LE CONTRAT DE VILLE

Modalités de financement des actions

Pour répondre aux objectifs stratégiques qu'elle s'est fixés, la politique de la ville s'appuie sur la mobilisation et l'accompagnement des acteurs associatifs, structures, intervenants professionnels et bénévoles présents dans les quartiers. A ce titre, les partenaires souhaitent soutenir les acteurs et faciliter l'accès aux crédits par :

- Des subventions de fonctionnement aux très petites associations
- Un fonds de participation pour les habitants
- Le renforcement de moyens humains et de personnels de proximité et de confiance.



L'accès aux crédits du contrat de ville pourra donc se dérouler selon 3 modalités :

La signature de Contrats Pluriannuels d'Objectifs (CPO) avec les acteurs du territoire pour 50 % des actions à l'horizon 2025. Ces contrats visent à la sécurisation des crédits par des financements pluriannuels (3 ans) pour des projets et/ou structures répondant aux priorités du contrat de ville et respectant les critères d'éligibilité.

Un appel à projet annuel :

- En adéquation avec les priorités du contrat de ville
- Actualisé en fonction du contexte
- Territorialisé pour accompagner des actions au plus proche des besoins des habitants
- Associant les habitants à son élaboration et l'étude des dossiers

L'appel à projet donne lieu à un règlement actualisé chaque année, un calendrier et une publication assurée par l'intercommunalité et en ligne sur son site internet.

Des financements complémentaires dans le cadre de projets ou dispositifs spécifiques peuvent être accordés avec des modalités spécifiques : Quartiers d'été, Cité éducative, abatement de TFPB, appel à projet spécifique, programmation complémentaire...

**PHOTO
À VENIR**

Les critères d'éligibilité des projets

Les actions développées, soutenues et financées dans le cadre du contrat de ville s'engagent à répondre aux modalités suivantes :

■ Aller vers les publics les plus précaires.

Cette dimension est une condition de réussite de l'objectif de réduction des inégalités du contrat de ville parce qu'elle doit permettre de construire des relations de confiance avec les habitants, de rendre accessibles et compréhensibles les offres sur les territoires et de ramener les publics vers les offres de droit commun. Les projets déposés au contrat de ville viseront donc à développer des logiques hors les murs et à s'articuler avec les offres de droit commun du territoire.

■ Participation des habitants.

La participation des habitants est une exigence dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation des projets financés par le contrat de ville.

■ Promotion de l'égalité femme/homme.

A tous les âges de la vie, les femmes rencontrent des freins et des difficultés et sont parfois victimes de violences dans l'accès à leurs droits et à leur émancipation. Dans les QPV de Chambéry, les diagnostics et les indicateurs témoignent de :

- freins importants à l'accès à l'emploi,
- de l'éviction des femmes de certains espaces publics,
- de difficultés d'accès aux loisirs et aux sports pour les filles et les femmes,
- de difficultés pour partir en vacances
- de trouver des lieux de parole pour les adolescentes....



A tous ces titres, l'intégration de l'égalité hommes/femme est une condition à l'éligibilité des actions du contrat de ville et des indicateurs d'évaluation genrés, doivent être systématiquement associés à l'évaluation du projet.

■ Respect et promotion des valeurs de la République, de la laïcité et lutte contre toutes les formes de discriminations.

Les porteurs de projets déposés au contrat de ville s'engagent donc à :

- Avoir à minima un référent laïcité dans sa structure formée à la formation « Valeurs de la République et Laïcité »
- Signer et respecter le contrat d'engagement républicain
- Garantir l'accès de tous aux actions qu'ils proposent.

■ Favoriser l'ouverture et les mobilités.

Les actions du contrat de ville ont toutes pour vocation à :

- Donner la possibilité aux habitants de se projeter hors de leur territoire et de sortir des quartiers
- Lever les freins à la mobilité dans les parcours d'autonomie
- Faire la promotion, assurer et développer des mobilités douces et écologiques.

■ Assurer « le droit à un environnement sain » à l'ensemble des habitants et prendre en compte les enjeux liés à la transition écologique

dans les actions déposées en :

- S'appuyant sur les mobilités douces et écologiques.
- S'efforçant de promouvoir une alimentation équilibrée, locale et durable
- Favorisant la transition énergétique
- Faisant la promotion du respect de l'environnement et de la nature.

**PHOTO
À VENIR**

ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES ET MOBILISATION DES DISPOSITIFS DE DROIT COMMUN

La politique de la ville et ses crédits spécifiques déployés dans les QPV ont pour ambition de réduire les inégalités entre les habitants de ces territoires et le reste de la population. A ce titre, la réussite de la politique de la ville réside sur la forte mobilisation des services et crédits de droit commun au bénéfice des habitants des QPV. La politique de la ville n'a pas vocation à remplacer ou suppléer les crédits de droit commun mais au contraire à les compléter, pour rendre les actions plus accessibles et plus adaptées à des populations en situation de précarité. La démarche Engagements Quartiers 2030 repose donc sur une volonté forte de convergence des dispositifs et de synergie entre les partenaires signataires pour garantir une mobilisation collective dans les QPV.

Engagements des partenaires signataires

En signant le contrat de ville, les différentes administrations, services et institutions s'engagent à :

- Transmettre annuellement au service politique de la ville, des indicateurs et des données relatifs à l'action dans les QPV :
 - Les moyens qu'ils mobilisent dans et pour les QPV,
 - La part des publics issus des QPV dans leurs actions,
 - Des indicateurs d'impact et de suivi relatifs au QPV,
- Mobiliser leurs moyens et articuler leurs politiques publiques avec celle du contrat de ville
- Participer à la mise en œuvre des fiches actions relevant de leur champ de compétences
- Participer à la gouvernance et aux différentes instances du contrat de ville
- Identifier un interlocuteur référent politique de la ville en interne.

Ces engagements se traduisent par une fiche engagement annexée au présent contrat de ville.

.../...



Partenaires engagés

Sont engagés dans le contrat de ville « Quartiers Engagement 2030 » :

Engagés

- La ville de..... au titre de ses compétences...
- L'agglomération de...au titre de ses compétences
- La Préfecture de Savoie au titre de ses compétences en matière de politique de la ville, de sécurité et tranquillité publique, de l'aménagement du territoire, des politiques d'insertion, d'emploi et de logement, d'accès aux droits et aux services.
- L'Education Nationale au titre de ses compétences en matière d'éducation
- France Travail
- La Direction Régionale Action Culturelle
- L'Agence régionale de Santé
- Le Département de Savoie au titre de ses compétences de
- La Caisse d'allocation familiales au titre de ses compétences
- Les bailleurs sociaux.... au titre de leurs compétences de
- La caisse des dépôts

En cours de discussion

- Le club « les entreprises s'engagent », et les réseaux d'entreprises du territoire
- Les chambres consulaires et notamment la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Savoie,
- L'université Savoie Mont Blanc
- La BPI

INFORMER, FAIRE CONNAÎTRE ET VALORISER L'ACTION ET L'IMPACT DE LA POLITIQUE DE LA VILLE POUR UNE MEILLEURE APPROPRIATION DES PARTENAIRES

La communication autour de l'action de la politique de la ville revêt des intérêts multiples pour la valorisation de l'intervention publique et son appropriation. Elle permet de mettre en lumière les apports concrets pour les habitants des quartiers notamment par : l'amélioration du cadre de vie, le renforcement du lien social dans les quartiers et les réalisations de projets spécifiques aux quartiers (PRU).

Donner à voir l'intervention au titre de la Politique de la Ville doit permettre :

- Une meilleure connaissance de la diversité des actions de cette politique publique, en comptant notamment sur un maillage partenarial fort et renforcé
- De valoriser les territoires, leurs initiatives et leurs innovations
- De travailler finement l'acceptabilité des projets par les habitants en leur donnant accès aux différentes échéances, informations, etc.
- D'améliorer la connaissance et la reconnaissance des acteurs présents et de leurs compétences dans les territoires.

Cette communication doit être envisagée à différents niveaux d'interlocuteurs :

- En direction des habitants, via des outils déjà déployés (journal municipal, sites internet/réseaux sociaux, communication orale, etc.)
- En direction des acteurs et des partenaires, afin de mettre en lumière l'implication de l'ensemble des parties prenantes et de les associer dans la prise de décision
- En direction des institutions, pour assurer la veille des dispositifs et garantir une actualisation des capacités d'actions, des dispositifs mobilisables et du cadre juridique et réglementaire.

Les conditions de réussite sont de :

- Diversifier les canaux de diffusion pour fédérer autour des projets et des actions d'aller vers, garantissant la mobilisation des publics bénéficiaires des actions
- Assurer une présence et une restitution des différentes actions financées et déployées, ou des temps fort d'animation, dans le cadre de cette politique publique (supports de communication, récurrence dans la couverture des actions)
- Favoriser les partenariats, notamment en mutualisant les capacités de diffusion de l'information et en mobilisant les moyens de communication de l'ensemble des parties prenantes
- Faciliter l'accès à l'information, en déployant des outils appropriables par le plus grand nombre.

**PHOTO
À VENIR**

LES SIGNATAIRES DU CONTRAT DE VILLE

ENGAGEMENTS

quartiers2030



agence nationale
de la cohésion
des territoires



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE



MINISTÈRE
DE LA CULTURE



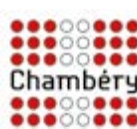
France
Travail



Cristal Habitat



La Ravoire



Commune de Barberaz
Savoie



Fait à Chambéry le

**PHOTO
À VENIR**

ANNEXES
du contrat de ville

Le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la Ville dans les départements métropolitains a ainsi retenu **deux quartiers prioritaires (QPV)** sur le territoire intercommunal :

les Hauts de Chambéry Biollay-Bellevue
6 800 et **3 600**
habitants habitants

Pour **les QVA**, ce sont **9 quartiers répartis dans 7 communes** qui ont été retenus:

Chambéry : Mérande-Joppet Chambéry : Covet Chambéry : Faubourg Montmélian
1 600 **750** **850**
habitants habitants habitants

La Motte-Servolex : Les Chantres Cognin : Poterie-Forgerie Jacob-Bellecombette : Corbelet
500 **2 700** **500**
habitants habitants habitants

Barberaz : centre-bourg La Ravoire : Val Fleuri Barby : Epinette- Clós Gaillard
500 **1 750** **1 150**
habitants habitants habitants

ENGAGEMENTS
quartiers2030

ENGAGEMENTS quartiers2030



agence nationale
de la cohésion
des territoires

